

...bis+

Belgique - België

P.P.

1050 Bruxelles 5
1/7658

TRIMESTRIEL
BUREAU DE DÉPÔT: 1050

...bruxelles informations sociales

Jun 2005
n°155

GUIDE des membres du CBCS



Bis n° 155 – juin 2005

Bruxelles Informations Sociales est la revue périodique du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique asbl.

Le bis est membre de l'association des Revues Scientifiques et Culturelles.

Editeur responsable

Philippe Laurent
Avenue Voltaire 135 – 1030 Bruxelles
Tél. 02 511 89 59 – 02 644 04 81
Fax : 02 245 23 02
E-mail : info@cbcs.be
Site : www.cbcs.be

Conseil d'administration

Elisabeth Andrien, Caroline Coppee,
Catherine Reynaerts, Christine Collard, Eric Messens
Gustave Stoop, Jean-Charles Houzeau, Jenny Rose,
Marc Dumont, Lydwine Verhaegen, Martine Dédal,
Michel Hemmeryckx, Michel Pettiaux, Milou Depré,
Nathalie Hoffstadt, Nicole Grimberghs,
Philippe Laurent, Manuel Larsson de Castro,
Solveig Pahud, Carine Vandroogenbroeck

Coordination du CBCS et de sa revue

Muriel Maldague
mmaldague@cbcs.be
Alain Willaert
awillaert@cbcs.be

Conception graphique, mise en page et production

www.witvrouw.be

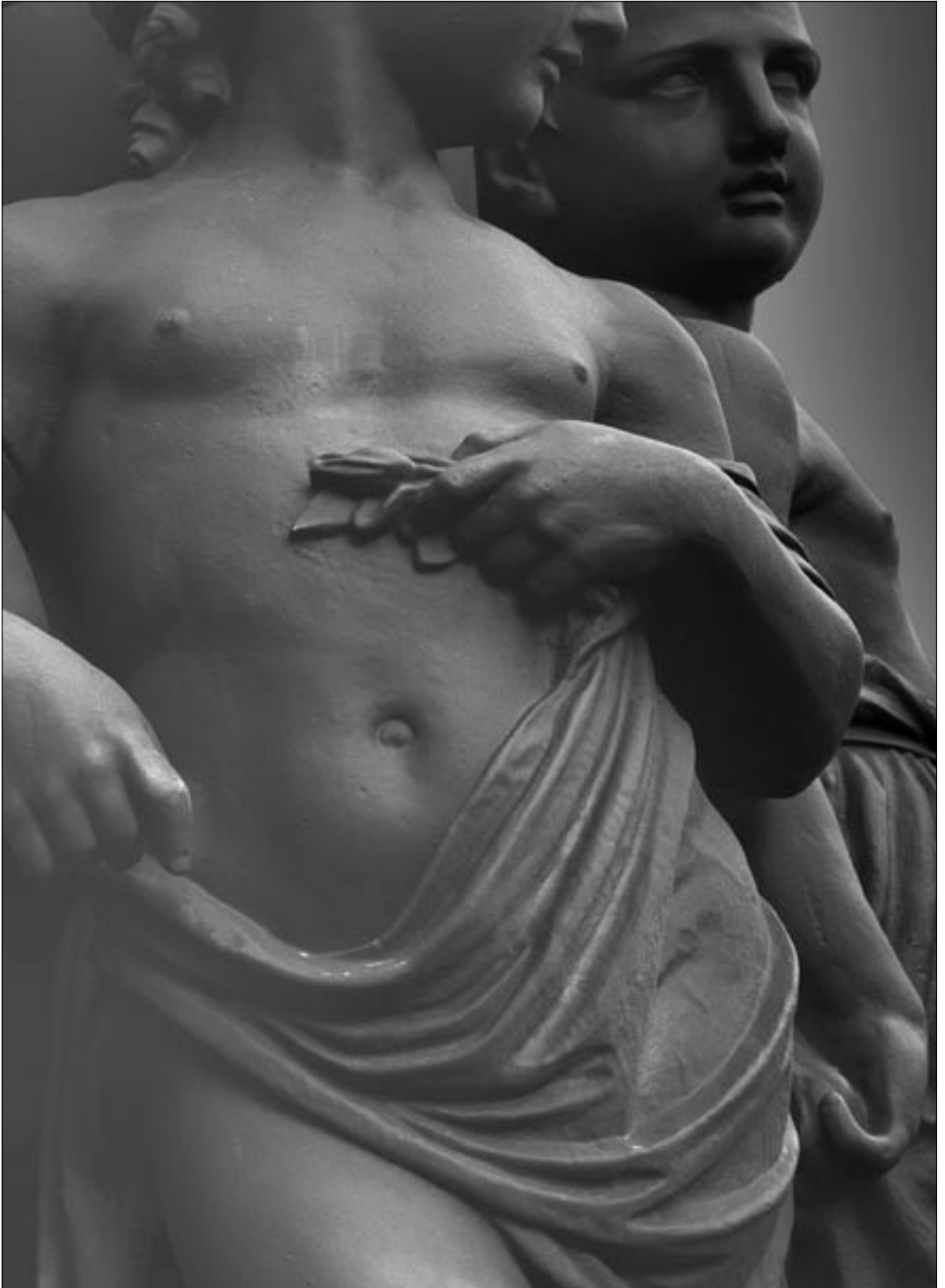
Photo et graphisme d'image

Bruno D'Alimonte - Tél +32 (0)498 244 234

socialconcept@versateladsl.be



GUIDE
des
membres
du **CBCS**



Le chaleureux dédale de l'associatif bruxellois...



La qualité essentielle que l'on attend d'un guide est d'être pratique, de permettre à celui qui l'utilise de s'orienter aisément grâce aux informations collectées et ordonnées, et donc de se frayer plus facilement un chemin dans ce qui autrement relèverait du labyrinthe.

Et c'est bien à la tâche de dessiner le plan d'un labyrinthe que le Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique s'est attelé en élaborant son premier «Guide des membres» : le monde associatif bruxellois actif dans le domaine social et de la santé est complexe, même pour ceux qui y travaillent depuis longtemps. Sa complexité et sa variété constituent certainement une de ses plus grandes richesses et une source de vie sociale spontanée, mais elles prêtent aussi parfois le flan à la critique de ceux qui souhaiteraient «rationaliser toutes ces complications».

Ce guide permet de protéger la diversité en aidant à retrouver son chemin.

Il se compose essentiellement d'informations utiles concernant les 73 fédérations sectorielles, plates-formes et associations membres du CBCS. Les données concernant chaque groupement sont reprises dans des fiches individuelles reprenant les coordonnées, les activités, les missions... Il sera régulièrement tenu à jour, ce qui nous semble indispensable pour garder le contact avec des secteurs en mutation rapide.

En plus des informations pratiques, les utilisateurs du guide pourront trouver les réponses à une question que nous avons systématiquement posée à tous nos membres : «Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature 2004-2009 ?». Cette perspective permettra d'ajouter à l'état des lieux «un horizon d'attentes», un panorama des attentes et des espoirs qui continuent à soutenir la motivation de plusieurs dizaines de milliers d'acteurs sociaux.

Tout à la fois photo du présent et perspective d'avenir, ce guide constitue un outil de travail pour nos membres mais aussi pour les différentes institutions politiques en charge des problèmes sociaux et de santé à Bruxelles.

Mais il y a plus. Le simple fait de mettre bout à bout les activités de toutes ces associations ne peut que susciter parmi celles-ci un sentiment d'identité collective, d'appartenir à un mode particulier du souci social et, pourquoi ne pas le dire, de fierté vis-à-vis d'un travail important pour soutenir et améliorer la qualité des habitants de notre ville. Le guide peut ainsi contribuer à valoriser le monde associatif non seulement aux yeux de ses partenaires ou bénéficiaires mais aussi à ses propres yeux.

C'est à cette tâche que s'applique le CBCS depuis sa création en 1978 et plus spécialement l'information et la promotion des initiatives sociales à destination d'un large public, la concertation permanente des associations sur une base pluraliste et intersectorielle, l'articulation indépendante entre le secteur associatif et les pouvoirs publics, sur des dossiers touchant à l'intersectoriel.

Ces trois missions essentielles du CBCS : informer, rassembler afin de susciter la concertation et représenter en appellent une autre, implicite au vu de la filiation et de la collaboration avec le Centre de documentation et de coordination sociales : participer à l'établissement d'une mémoire, qui valorise l'action de l'associatif bruxellois.

Merci donc à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce guide, à Muriel Maldague qui a coordonné le travail, au CDCS qui a activement collaboré à la réalisation des fiches, à la Cocof pour son soutien financier à la publication de notre revue et surtout à tous nos membres sans lesquels il ne pourrait tout simplement exister.

Bonne route sur les chemins du social et de la santé à Bruxelles !

Philippe Laurent, Président du CBCS



1914, 1978, 1987, 1989, 1991, 1994, 2001, 2004 ...

Se retourner sur son passé pour comprendre le présent et mieux appréhender l'avenir ...

La dissolution, par la loi organique des CPAS du 8 avril 1976, de l'Office d'identification, organisme national créé au début de la guerre 1914-1918 pour répertorier l'ensemble des œuvres sociales du pays, amena la création, à Bruxelles, de deux asbl distinctes, mais qui collaborent toujours étroitement : le Centre de documentation et de Coordination sociales (CDCS) et le Conseil bruxellois de Coordination sociale (CBCS).

L'objectif poursuivi par la création simultanée de ces deux asbl était, d'une part, de reprendre les missions de l'Office d'identification sur le territoire de l'agglomération bruxelloise, et d'autre part, de mettre en place un lieu de concertation et d'information pour le tissu associatif social / santé actif sur ce même territoire. En effet, si le pouvoir régional wallon a pu, à l'époque, se doter de quatre centres provinciaux d'information et de coordination sociales, l'agglomération bruxelloise restait gérée par l'autorité fédérale et il n'a pas été possible d'obtenir que le ministère de la santé publique auquel fut affecté le personnel de l'ex-Office, mette tout ou partie de celui-ci au service d'une entité bruxelloise.

Le Conseil bruxellois de coordination sociale «a pour but de réunir en un organe de concertation les délégués des institutions sociales francophones publiques et privées de la Région bruxelloise. L'association étudiera les besoins sociaux de la région, participera à la formation et l'information des travailleurs sociaux et apportera une coordination spontanée à l'activité de ses membres.» (art. 2 des statuts fondateurs du CBCS, Annexe du MB du 8 août 1978).

L'activité essentielle du CBCS consistait à organiser des séances d'information et des débats pour les responsables et travailleurs sociaux bruxellois, elles réunissaient souvent une centaine de personnes.

A cette époque, à Bruxelles, les secteurs étaient encore peu développés et le CBCS était l'un des seuls promoteurs de ce genre de débats, proposant une information sociale spécifiquement bruxelloise ; ceux-ci permettaient également au CBCS de servir d'interface avec les autorités politiques.

Le bulletin de liaison du Conseil, l'ancêtre de la revue Bruxelles Informations Sociales (bis), s'appelait «Informations» et constituait une invitation aux conférences mensuelles du Conseil.

En 1987, «Infor-mations» devient «Bruxelles Informations Sociales» (bis), les sujets traités le sont plus en profondeur et marquent le début d'une démarche commune de l'ensemble des membres du CBCS pour la reconnaissance à part entière d'une Région bruxelloise.

Cette dernière naît en 1989. Le bis, vitrine explicite du CBCS, s'épaissit et surtout met toute son énergie à présenter les nouvelles institutions bruxelloises, ...

Au début des années 90, le rôle tenu par le CBCS dans le domaine de l'information sociale est reconnu par le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, et un subside d'initiative est octroyé, qui permet l'engagement à mi-temps d'une permanente. Aujourd'hui encore, le CBCS émerge au programme 1 (initiatives) du budget de l'aide aux personnes et de la famille, sur base du renouvellement annuel d'un arrêté «relatif à l'octroi d'une subvention à titre d'intervention dans les frais de fonctionnement et de publication de la revue bis»

En 1994, le CBCS bénéficie de l'ouverture d'un poste ACS (Agent contractuel subventionné). Un second poste sera ouvert en 2001.





Mais surtout, au 1^{er} janvier 1994, l'exercice de la compétence de pans entiers des secteurs de l'aide aux personnes et de la santé sont transférés de la Communauté française à la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour le CBCS, il s'agit d'une année charnière dans la manière dont son objet social (concertation des acteurs de l'action sociale et information de ceux-ci) est perçu et mis en œuvre. Un double mouvement s'opère :

- La concertation des acteurs se déplace vers d'autres lieux : l'autorité politique met en place ses propres lieux de concertation et consultation (les Conseils consultatifs), le non marchand se structure sur le mode paritaire employeurs-syndicats, innove (avec les tables rondes intersectorielles) et les jeunes fédérations sectorielles prennent chaque année plus de poids.
- L'outil d'information du CBCS, le bis, se professionnalise et adopte le look d'une véritable revue. Parce que le secteur social ne doit pas forcément se présenter sous un jour misérabiliste... Le look du bis connaîtra encore un saut qualitatif en 1998.

Ce volet «information» est le fruit d'une étroite collaboration entre le CBCS et le CDCS, et si la dimension esthétique de la revue s'améliore, la ligne éditoriale, elle, reste inchangée : réalisé grâce à la collaboration de chercheurs, de travailleurs de terrain et de journalistes professionnels, le Bruxelles Informations Sociales informe sur les sujets qui font l'actualité des secteurs de l'aide aux personnes et de la santé à Bruxelles. Pour ce faire, les rédacteurs questionnent quotidiennement les acteurs de terrain et les décideurs politiques. Le choix rédactionnel est la recherche de la plus grande précision possible, ainsi que la plus grande rigueur, dans la manière dont chaque sujet est abordé.

Le pari du comité de rédaction du bis ? Produire une revue spécialisée dans les secteurs du social et de la santé à Bruxelles, mais généraliste dans les thématiques, abordées de préférence sous un angle intersectoriel ; promouvoir le travail des acteurs de l'action sociale, et par là, donner une visibilité et une lisibilité aux initiatives agréées et/ou soutenues par la Commission communautaire française, tout en préservant une totale autonomie rédactionnelle.

Dans quel autre organe de presse aurait-on pu lire un dossier sur «les grands travaux utiles du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé» (bis n° 126, avril 1994) ? Quelle autre organe de presse a-t-il laissé un espace suffisant d'explication, d'argumentation et de dialogue autour de la mise en place du volet «prévention» des dix contrats de sécurité bruxellois (bis 128/129, septembre 1994 et 130, novembre 1994) ? Quel autre organe de presse aurait-il pu titrer «Quelle politique sociale à Bruxelles» (bis n°143, mars 1999) ? Quelle autre organe de presse s'est-il demandé, en abordant le thème de manière intersectorielle, si Bruxelles était réellement «handicaps admis» (bis n°153, janvier 2004) ?

Le CBCS se construit au fil du temps comme lieu d'analyse sociopolitique et de débat démocratique où les priorités de l'avenir sont régulièrement étudiées tant sur le plan politique que sur le plan opérationnel, c'est pourquoi le CBCS devient «Conseil bruxellois de coordination sociopolitique» en 2000.

En 2004, lors de la réécriture des Statuts, le but social du CBCS reste inchangé, mais s'énonce ainsi : «l'association a pour but de réunir en un organe de coordination, concertation et information, les délégués des institutions sociales francophones et bilingues de droit privé actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. (...)».



Et le règlement d'ordre intérieur de préciser : «le CBCS poursuit l'objectif général de renforcer l'identité de l'associatif social bruxellois.

Il se veut un outil efficace pour assurer :

- une concertation et une information permanente des membres sur toutes les questions présentant un intérêt d'ordre social et sociopolitique.
- une représentation qualifiée et dynamique de ces institutions, autorisée à agir comme étant représentative de l'ensemble de ces institutions, notamment auprès des pouvoirs publics et des tiers.

Le CBCS rassemble et représente les associations pour ce qui concerne les questions d'intérêt général se rapportant à l'associatif ; il s'abstient d'intervenir dans les compétences particulières de ses membres.»

L'année 2004 est parallèlement mise à profit pour diversifier les canaux de diffusion de l'information sociale, désormais au nombre de cinq : la revue Bruxelles Informations Sociales (bis), le bulletin d'informations sociales (bis+), le courriel hebdomadaire «les Brèves du bis», le site Internet et les «rencontres irisées», conférence-débats thématiques.

La volonté du CBCS est de développer ses outils de communication en partenariat avec d'autres (CDCS, Agence Alter, fédérations sectorielles ...) afin de mettre en place, par petites touches successives, un réseau bruxellois de l'information sociale.

L'histoire du CBCS continue ...

Muriel Maldague, Alain Willaert, Coordinateurs du CBCS







Les
**membres
du CBCS**



Date de création : 2004

Représentante auprès du CBCS : Jacqueline Maun

Missions :

- Apporter une aide spécifique au bénéfice des jeunes ;
- Entreprendre toutes actions qui peuvent contribuer à la réalisation de cet objet, sans que cette liste soit limitative, telles que :
 - Aide thérapeutique aux jeunes et à leurs familles ;
 - Aide sociale, scolaire, administrative, éducative ;
 - Hébergement de jeunes en crise avec encadrement éducatif ;
 - Toute initiative visant l'accès du jeune en crise à la culture, aux loisirs, au sport et à la connaissance.

Activités :

- L'asbl travaille sans mandat ;
- Accueil, écoute et info tous les jours de 9h à 23h ;
- Permanences téléphoniques 24h / 24 ;
- Hébergement exceptionnel de cinq jeunes maximum, pour une durée de cinq nuits maximum.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Que le pouvoir politique prenne conscience que l'Aide à la jeunesse, ce ne sont pas seulement des «délinquants» mais aussi des jeunes qui ont besoin d'aide et qui sont seuls.

Idéalement, ce serait voir augmenter les budgets de «prévention» plutôt que ceux du «sécuritaire».

Date de création : 1988

Représentante auprès du CBCS : Christine Collard

Missions :

- Promouvoir les soins et le soutien à domicile des personnes atteintes de maladies graves et / ou d'autres pathologies lourdes et développer la prise en charge de soins palliatifs en Région bruxelloise ;
- Coordonner, superviser et former tous les intervenants amenés à collaborer à cette prise en charge, organiser des services de soins médicaux, d'infirmières, de psychologues et d'aides familiales ;
- Assister les patients sur le plan psychologique ainsi que les membres de leur entourage et de leur famille ;
- Créer un centre où ces services sont accessibles aux personnes ayant des problèmes de santé ou des problèmes psychologiques liés aux maladies citées ci-avant et qui ne désirent pas être hospitalisés ou qui désirent recourir à ces services avant et/ou après une hospitalisation.

Activités :

- Hospitalisation à domicile pour adultes et enfants atteints d'une pathologie lourde, nécessitant des soins techniques complexes tels que perfusions, alimentation parentérale et entérale, chimiothérapie, transfusions, soins de plaie complexe, dialyse. Et ce, dans une approche globale et continue, sans scission entre la phase curative et la phase palliative de la maladie ;
- Intervention dès que la sortie de l'hôpital est jugée médicalement possible ;
- Prise en charge en triangulation avec l'équipe hospitalière et le médecin généraliste.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Adapter le plus vite possible les directives du non-marchand aux besoins réels des associations de moyennes ou petites structures ;
- D'où l'adaptation des frais de fonctionnement de la Cocof à la réalité du terrain (sans pour cela augmenter le financement de l'Association) ;
- Donner plus de souplesse au cadre du personnel.



Date de création : 1994

Représentant auprès du CBCS : Marc Mathieu

Missions :

- Promouvoir la vie associative ;
- Aider le monde associatif à tirer parti des méthodes financières ;
- Intéresser le monde financier aux besoins du monde associatif ;
- Promouvoir l'exercice des droits sociaux attachés aux titres financiers.

Activités :

Service d'aide :

- À la gestion des associations et des entreprises sociales, dans tous les domaines ;
- À tous ceux qui veulent démarrer une asbl ou une entreprise sociale, particulièrement les chômeurs.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Une «loi de réparation» de la législation sur les asbl.

AV - Association pour le Volontariat



Rue Royale 11 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 219 53 96 - 02 219 53 70 - Fax : 02 219 32 48
volontariat@skynet.be - www.volontariat.be

Date de création : 1974

Représentante auprès du CBCS : Hélène de Callatay

Missions :

- Promouvoir l'information, le recrutement, la sélection, la formation et l'orientation du volontariat structuré ;
- Promouvoir la concertation et la coordination entre les organisations de volontariat et envisager des réalisations communes ;
- Valoriser le volontariat tant vis-à-vis du grand public que des instances officielles ;
- Contribuer à la création d'associations ayant les mêmes buts dans la Région Bruxelles-capitale et en Communauté française.

Activités :

- Services aux associations : recherche et sélection de candidats bénévoles, conseils et renseignements, service de documentation, programmes de formation ;
- Services aux candidats bénévoles: accueil et aide au choix de l'association, répertoire actualisé des offres ;
- Publication d'informations à destination des membres et d'études sur des questions spécifiques ;
- Formations ciblées pour les bénévoles et responsables d'équipes de bénévoles.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- L'intérêt des pouvoirs publics locaux pour le volontariat ;
- Le renforcement de notre action et image d'opérateur de terrain en tant que promoteur du volontariat au service du monde associatif ;
- Le lancement de projets incitatifs et de sensibilisation des jeunes à la citoyenneté, en collaboration avec les réseaux d'enseignement ;
- L'intérêt des grandes entreprises à la promotion du volontariat parmi leur personnel actif ;
- L'intensification de nos services et conseils mis à la disposition des associations / organisations de bénévoles touchant à la problématique du volontariat et aux statuts des bénévoles.

Hélène de Callatay, Directrice
Jacques Michiels et Roland Morel, Administrateurs

ACIH-AAM asbl Mouvement Social de Personnes Malades, Valides et Handicapées - Région de Bruxelles

Boulevard Anspach 111,115 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 501 58 15 - 02 501 58 16

Fax : 02 501 58 19 - acih-aam@mc.be

Date de création : 1963

Représentant auprès du CBCS : André Reyland



Missions :

- Développer l'entraide de proximité et le soutien aux familles ;
- Réaliser des programmes d'activités de rencontre, d'expression, de participation socio-culturelle et d'éducation à la santé ;
- Valoriser la participation, les capacités créatrices et d'expression, l'intégration sociale et la citoyenneté active dans une démarche d'éducation permanente ;
- Former, informer, représenter, défendre en matière de promotion des droits des personnes malades ou handicapées.

Activités :

- Accompagnement à domicile de personnes malades ou handicapées ;
- Dépendantes par des intervenants volontaires : déplacements pour raisons médicales, petites démarches d'aide, visites, présence durant l'absence momentanée de l'entourage ;
- Organisation de loisirs récréatifs, créatifs et d'activités de rencontre : séjours de vacances, excursions, sorties et visites culturelles, activités sportives, vie de groupes locaux ;
- Éducation permanente : réunions d'information, groupes de travail, cycles de formation, conférences, débats, actions de sensibilisation ;
- Action collective et communautaire en matière de défense et promotion des droits et représentation des personnes malades ou handicapées dans les lieux de concertation.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Parmi les secteurs-cible pour lesquels l'ACIH-AAM Région de Bruxelles formule un certain nombre de constats et de propositions dans son memorandum 2004, nous relevons les priorités suivantes : la suppression du moratoire en matière d'hébergement collectif subsidié par l'ouverture de places pour personnes handicapées, personnes autistes et cérébrolésées, la mise en place effective de formules de court séjour, des transports adaptés, des bâtiments et espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite, l'inclusion du temps partiel dans le quota des travailleurs en ETA, la promotion renforcée de l'accès à l'emploi ordinaire, l'adoption du pacte associatif et du statut du volontaire sous l'impulsion de la plate-forme francophone du volontariat.

En termes d'enjeux plus proprement internes, nous identifions : la mise en meilleure adéquation de nos pratiques avec les exigences du nouveau décret de Juillet 2003 sur l'Education Permanente, le déploiement de notre service d'entraide à domicile par le recrutement et la formation de nouveaux volontaires, le renforcement de la dynamique associative à travers nos commissions de travail, le partenariat avec les autres associations du secteur, la formation des cadres non-permanents, l'étude et l'analyse des dispositifs légaux, des pratiques de l'action sociale et culturelle dans le champ de la santé et leur confrontation aux besoins non ou mal convertis.

André Reyland

ACSEH - Association des Centres et Services Bruxellois pour Personnes Handicapées

Avenue Général Bernheim 31 - 1040 BRUXELLES - Tél - Fax : 02 649 89 30
acseh.asbl@chello.be



Date de création : 1999
Représentant auprès du CBCS : André Petit

Missions :

- Assurer l'épanouissement et l'insertion sociale les plus complets possible aux enfants et adultes présentant un handicap ;
- Promouvoir la collaboration et la coordination entre les centres et services membres ;
- Défendre leurs intérêts légitimes ;
- Représenter les membres auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs du secteur social.

Activités :

- Assurer les missions énoncées ci-dessus ;
- Site internet en projet.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Le fondement de notre fédération est le développement d'une plus grande cohésion dans l'ensemble des actions mises en œuvre au sein de notre secteur ; les actions menées collectivement par les membres de l'ACSEH visent constamment à améliorer la qualité de vie des personnes présentant un handicap, au niveau individuel, institutionnel et sociétal.

Nous travaillons donc à développer des collaborations étroites entre tous les acteurs du secteur de l'aide aux personnes et des pouvoirs politiques, à consolider ensemble les législations sectorielles et leur application, et à améliorer certaines de leurs faiblesses et lacunes.

Sur le plan institutionnel, nous voulons que la qualité de nos projets ne soit pas mise à mal par des normes de personnel mal équilibrées en terme de besoins liés à la présence des personnes handicapées que nous accueillons, voire insuffisamment subventionnées (BEC, Maribel social, ACS, ...)

Nous souhaitons aussi que cette législature voie se réaliser des concertations saines et efficaces, aboutissant à une simplification administrative tant pour les usagers, les centres et services, que les administrations. Nous espérons également que de nouvelles solutions seront mises en œuvre pour répondre aux nombreux besoins des personnes handicapées qui ne sont pas encore rencontrés.

Martin Joret, Secrétaire de l'ACSEH

Association des Ergothérapeutes

Rue des Braves 32 - 1081 BRUXELLES - Tél : 010 813 313 - Fax : 010 813 313
ergo-ae@netcourrier.com - www.ergo-ae.be

Date de création : 1973

Représentante auprès du CBCS : Claire Valentin



Missions :

- Promouvoir les règles de dignité professionnelle et resserrer les liens de confraternité et de solidarité entre les membres ;
- Favoriser une formation continue et optimiser les conditions permettant d'exercer la profession d'ergothérapeute ;
- Développer et protéger les champs d'applications de la profession.

Activités :

- Organisation de séminaires et de sessions de formation continue ;
- Participation à la publication d'une revue trimestrielle, bilingue, technique et scientifique intitulée «Acta Ergotherapeutica Belgica» ;
- Information continue via le site web ;
- Publication d'un annuaire professionnel.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Obtenir le remboursement des interventions des ergothérapeutes au domicile / lieu de vie des patients tant pour l'évaluation que pour les adaptations et l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne. Ceci est particulièrement crucial pour les personnes handicapées et / ou âgées ;
- Les services de soins à domicile souhaitent pouvoir inclure les ergothérapeutes dans leur équipe mais le financement n'étant pas assuré, c'est une impossibilité pour l'instant ;
- Le remboursement des prises en charge des enfants présentant des difficultés d'apprentissage ou d'intégration scolaire suite à des handicaps est aussi une nécessité.

Claire Valentin, Ergothérapeute, Représentante Officielle de l'Association des Ergothérapeutes,
Présidente de la Fédération Nationale Belge des Ergothérapeutes (FNBE-NBFE)

ASAH - Association des Services d'Accompagnement pour Personnes Handicapées

Avenue Jupiter 178 - 1190 BRUXELLES - Tél : 02 346 08 00 - Fax : 02 346 08 01
www.asah.be



Date de création : 1988
Représentante auprès du CBCS : Christelle Ninforge

Missions :

- Coordonner l'action et favoriser la collaboration de services et activités favorisant l'intégration et la participation de la personne handicapée dans la société ;
- Sensibiliser et interpeller la société par rapport à la citoyenneté de la personne handicapée ;
- Susciter, organiser la réflexion, la recherche et la formation dans le domaine de l'accompagnement ;
- Promouvoir les intérêts des services d'accompagnement auprès des pouvoirs subsidiaires belges et internationaux.

Activités :

- Actions envers les pouvoirs publics bruxellois et promotion de l'accompagnement à Bruxelles par la commission ASAH-SABH ;
- Actions envers les pouvoirs publics wallons par la commission ASAH-CF ;
- Recherche et organisation des journées d'études par la commission ASAH-groupe de réflexion.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Interpellation des pouvoirs publics par rapport aux différents niveaux de pouvoirs en ce qui concerne les personnes handicapées ;
- Révision de l'arrêté concernant les services d'accompagnement (ceci inclut les passages de catégorie 1 à 2 pour les services d'accompagnement bloqués en catégorie 1 ; mission «intégration scolaire» ; accueil extrascolaires / loisirs ;
- Recherche d'une solution au problème de financement des surcoûts liés au non-marchand pour les ACS en lien avec la revalorisation des normes des services d'accompagnement ;
- Maintenir la spécificité des services d'accompagnement.

Christelle Ninforge, Administratrice

A.Fr.A.H.M - Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux - Section de Bruxelles

Rue Keyenveld 99 - 1050 BRUXELLES - Tél : 02 513 55 55 - Fax : 02 513 00 23
sapham.asbl@skynet.be



Date de création : association de fait depuis 1975 de l'asbl A.Fr.A.H.M.¹

Représentante auprès du CBCS : Jenny Rose

Missions :

- L'AFrAHM est le mouvement qui rassemble des parents de personnes mentalement handicapées et des personnes soucieuses de leur bien-être. Elle se consacre à la défense, la promotion des intérêts et des droits des personnes déficientes mentales, en collaboration avec des professionnels et le soutien des décideurs politiques ;
- L'objectif principal de la section est de défendre au niveau bruxellois les idées de l'AFrAHM en favorisant notamment l'intégration de la personne au sein de sa famille et de la société en général ;
- Son second objectif est de développer à Bruxelles des soutiens, des aides et des services aux personnes handicapées et à leurs familles.

Activités :

- SAPHaM asbl : Service d'accompagnement global quels que soient l'âge et la gravité du handicap avec comme missions annexes une halte garderie, un service loisirs et l'intégration scolaire ;
- CSeSHaM asbl : centre de service social spécifique et unique à Bruxelles avec un centre d'orientation spécialisé (COS) ;
- Constellations asbl : créer des centres de jour et d'hébergement pour offrir un avenir serein à de jeunes adultes handicapés mentaux ;
- Réunions des parents de la section de Bruxelles de l'AFrAHM ;
- Bulletin d'information trimestriel.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Un refinancement du secteur de l'aide aux personnes pour assurer la pérennité des prestations offertes par la COCOF et développer de nouvelles initiatives (bloquées par le moratoire entré en vigueur le 1er janvier 2004)² ;
- Un renforcement du rôle de l'Observatoire de la Personne Handicapée pour analyser l'offre existante d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées et celle à développer² ;
- Une analyse et une évaluation de la faisabilité et du développement du Budget d'Assistance Personnelle (BAP)² ;
- Une subvention des frais de fonctionnement du CSeS-HaM.

¹ Av Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles - Tél : 02 247 60 10
Fax : 02 219 90 61 - secretariat@afrahm.be
<http://users.skynet.be/anhm.nvhvg/afrahm.htm>

² Extraits du Mémoire du Conseil Consultatif à l'attention des responsables politiques

Jenny Rose, Secrétaire générale

ANCE - Association Nationale des Communautés Educatives

Avenue de Stalingrad 18, 20 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 289 69 29 - Fax : 02 289 69 53
federation@ance.be - www.ance.be



Date de création : 1963

Représentant auprès du CBCS : Philippe Bossaerts

Missions :

Grouper, promouvoir et défendre les intérêts d'une centaine d'institutions ou de services privés ou publics non confessionnels, actifs dans les secteurs de l'Aide à la Jeunesse, de l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées et des Services bruxellois francophones des personnes handicapées.

Activités :

- Permanence destinée aux membres ;
- Publication du «Ance-news» ;
- Groupes d'étude.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Notre objectif est d'exécuter correctement les missions qui nous ont été confiées par le biais des agréments reçus. Cela implique un financement adéquat, alors que la tendance générale est de faire plus et mieux, avec des moyens de plus en plus aléatoires ...

Zoran Kacarevic, Secrétaire général

ASEV - Association pour le Soutien de l'Etude du Vieillissement

Avenue des Staphylins 24 - 1170 BRUXELLES - Tél : 02 675 30 17 - Fax : 02 675 19 81
asev@skynet.be - www.asev.net



Date de création : 1989 , président-fondateur Jules Collier
Représentante auprès du CBCS : Monique Mercier

Missions :

- Apporter une aide positive aux personnes du 3^{ème} âge par la promotion d'une prévention responsabilisée et individualisée ;
- Recruter des personnes âgées en bonne santé en vue de leur participation à des études universitaires sur le vieillissement (études comparatives du vieillissement sain au vieillissement pathologique).

Activités :

- Publication du bulletin trimestriel «la Sève», outil de communication apportant aux aînés des informations sur le vieillissement, des échos de publications, des témoignages de personnes âgées et très âgées qui vieillissent bien ;
- Fiches «Senior optimal» : fiches de prévention ayant pour objectif la promotion du «bien vieillir» et proposant des actes concrets et des pistes de réflexion pour une nouvelle discipline de vie. Actuellement ces fiches sont regroupées sous la forme d'un carnet d'entretien ;
- Formation pour les intervenants de la santé et organisation de colloques ;
- Réalisation d'une vidéo destinée à une campagne de prévention et intitulée : «Sur le chemin du bien-être».

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Nous sommes toujours en quête de partenariats avec des associations qui poursuivent les mêmes objectifs, afin de mener de front les campagnes de prévention et le recrutement de personnes âgées en bonne santé.

Notre autre objectif majeur est d'obtenir un financement privé, public ou autre pour les campagnes «Bien vieillir», afin de couvrir les frais d'animation, de location de salles et d'achat de matériel.

Jules Collier, Président

Date de création : 1979

Représentant auprès du CBCS : Fabrice Van Reymenant

Missions :

- Contribuer à la construction d'une société laïque fondée sur la liberté de conscience et l'émancipation des personnes, l'égalité entre tous les citoyens sans aucune discrimination, l'intérêt général comme seule raison d'être de l'Etat démocratique et la séparation des Eglises et de l'Etat.

Nos objectifs de travail sont :

- La lutte contre toute forme d'exclusion et source d'inégalité, de discrimination et d'exclusion en accompagnant les personnes directement concernées par les inégalités, les exclusions et les discriminations ;
- La construction d'une culture publique commune en agissant sur les facteurs qui génèrent des situations d'inégalité, d'exclusion, ou de discrimination et en favorisant la solidarité, la découverte de la diversité et la valorisation des ressources de chacun ;
- La défense de l'expression libre, l'échange, la confrontation, la négociation, l'exercice du libre examen et le rejet de toute forme de dogmatisme en développant des initiatives mettant en évidence des valeurs de liberté de pensée, de liberté d'expression et d'égalité et en permettant le débat d'idée, les échanges de points de vue et de réflexion.

Activités :

L'action sociopolitique : La promotion et la défense de la laïcité comme un espace de diversité, de liberté, d'égalité, de justice sociale et de démocratie implique de créer des espaces de rencontre permettant les débats d'idées, les échanges de points de vue et de réflexions, et de les extérioriser :

- Organisation de séances publiques thématiques (débat, colloques, conférences...);
- Revue thématique (Bruxelles Laïque Echos) ;
- Organisation d'événements : Festival des Libertés ;
- Organisation de campagne de sensibilisation ;

L'action socio-éducative : Nous organisons diverses activités visant à accompagner les publics dans l'acquisition de

compétences et de valeurs favorisant leur interaction avec leur environnement social et culturel :

- Ateliers d'aide à la réussite ;
- Animations de prévention et de sensibilisation à la culture de la Diversité ;
- Cours de française et d'alphabétisation pour adultes ;
- Formations pour adultes : outils de prévention de situation conflictuelle, de facilitation de la communication interculturelle, d'accompagnement et de valorisation des dynamiques sociales positives ;
- Médiation Interculturelle.

L'action sociale : Notre action vise à accompagner les personnes directement concernées par les inégalités, les exclusions et les discriminations. Dans cet esprit, Bruxelles Laïque a mis sur pied la Boutique d'Emploi par laquelle on propose différents services d'accompagnement et de médiation aux personnes en difficultés sociales :

- Recherche Active d'emploi ;
- Table d'emploi ;
- Médiation de dettes ;
- Guidance en Insertion socio-professionnelle ;
- Conseils juridiques.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Construction d'alternatives positives face aux discours racistes, ethnocentristes, nationalistes ou populistes ou extrémistes ;
- Amplification des activités de sensibilisation portant sur l'éducation aux médias et l'éducation au développement ;
- Intensifier nos démarches de dénonciation des situations liées à la reproduction des inégalités sociales ;
- Constitution d'un réseau d'échanges, d'informations, de coopération et de collaboration entre acteurs démocratiques et pacifistes, représentants de la société civile.

Fabrice Van Reymenant, directeur



Date de création : 1980

Représentante auprès du CBCS : Christine Kulakowski

Missions :

- Promouvoir toute initiative en vue d'améliorer l'accueil et l'insertion sociale harmonieuse des citoyens d'origine ou d'ascendance étrangère, sans distinction d'opinion philosophique ou politique, de religion, de culture ou de nationalité ;
- Créer et veiller au fonctionnement d'un centre d'information, de formation et de documentation sur les migrations dans leurs dimensions multiples : le centre est à la disposition des organisations et des personnes s'intéressant à cette problématique ;
- Constituer un lieu de rencontres et de concertations des initiatives en matière d'accueil et de développement de la diversité des expressions culturelles et sociales dans une perspective interculturelle.

Activités :

Le CBAI est actif dans quatre champs d'action: l'Education Permanente, l'Insertion socio-professionnelle, la Cohésion-Sociale et l'Enseignement. Il développe, plus précisément les activités suivantes :

- Formation des professionnels et futurs professionnels en contact avec un public multiculturel ;
- Information des réalités migratoires via la revue mensuelle "Agenda Interculturel", des publications, un centre de documentation et l'organisation de colloques / séminaires ;
- Diffusion culturelle et événements («Le Monde en Scène»);
- Soutien au secteur associatif: répertoire des associations.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Dans le cadre de la Réforme de l'Enseignement concernant les Hautes Ecoles Pédagogiques, un module concernant la «Diversité» a été introduit dans la formation des futurs enseignants, module conçu avec le soutien de l'Université de Liège (CIFFUL) et du (CBAI); il serait important d'organiser une formation continuée des enseignants en exercice, sur cette thématique ;
- Veiller à l'élaboration des arrêtés d'application du nouveau décret sur la «Cohésion Sociale» (regroupant les programmes Cohabitation / Intégration, Été-jeunes et Insertion Sociale), publié au moniteur le 23 mars 2005, en veillant à l'application des accords du non-marchand dans ce secteur ;
- Veiller à ce que, dans le cadre du «Pacte associatif», soient invitées et prises en compte les associations fondées par les communautés de migrants.

COSEDI - Centre de Coordination de Soins et Services à Domicile Indépendants

Rue des Palais 2 - 1030 BRUXELLES - Tél : 02 209 49 76 - Fax : 02 217 83 01
info@cosedi.be - www.cosedi.be

Date de création : 1990

Représentant auprès du CBCS : Pierre Piérard

Missions :

- Favoriser le maintien et le retour à domicile des personnes isolées, âgées, handicapées, malades et des familles en difficulté, en assumant l'accompagnement et l'aide aux actes de la vie journalière en concertation et coordination avec l'environnement familial et de proximité ;
- Coordonner les soins et services à domicile et à cette fin, conclure des conventions avec d'autres organismes de droit public ou privé, associations ou institutions dont les activités ont trait aux soins et services à domicile ;
- Mettre temporairement à la disposition du public cible qui en fait la demande, des aides familiales, seniors ou ménagères, du personnel médical ou paramédical et des travailleurs sociaux.

Activités :

- Service d'aide aux familles et aux personnes âgées ;
- Soins infirmiers à domicile, soins dentaires, kinésithérapie, logopédie, ergothérapie, soins palliatifs, pédicure, coiffure ;
- Service social, aide psychologique, aide familiale, aide ménagère, distribution de repas et garde à domicile, prêt de matériel, biotélévigilance, transport, système d'alarme ;
- Formation pour aides familiales, aides seniors et ménagères et organisation de cours, stages, conférences et manifestations.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Respect par le ministre de tutelle actuellement en place des engagements et confirmations notifiées par courrier fax par ses prédécesseurs, depuis 1992 et toujours pas respectés à ce jour. A savoir : notre reconnaissance dans la catégorie 2 de notre asbl ;

Tout est conforme dans notre organisation depuis plus de deux ans. Le contrôle de la Cocof l'a déjà constaté et consigné dans un pv ;

Cette situation nous entraîne dans des dépenses et charges non remboursées ou subsidiées alors que pour les obtenir, il faut préalablement avoir la structure du niveau 2. Dans quelle pièce jouons-nous ?

Pierre Piérard, Président



Missions :

- Rassembler, répertorier et diffuser les informations et ressources concernant l'évolution et l'actualité du développement psycho-médico-social en Région bruxelloise, et en particulier ses questions sociales, institutions, service sociaux et associations, en vue d'offrir des services et outils permettant au public de comprendre et de participer à l'évolution de la réponse sociale ;
- Contribuer aux initiatives de recherche, de documentation, d'étude, de coordination ou de promotion des questions d'ordre social, mettre à la disposition des services, des travailleurs de terrain, des chercheurs, et de tout un chacun en faisant la demande, une information ciblée et actualisée ;
- Stimuler la coordination et mettre les nouvelles technologies de l'information au service d'une action d'information, de communication et d'échange visant à augmenter l'efficacité du secteur dans son ensemble.

Activités :

- Production et distribution de la «carte sociale» de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Mise à disposition d'un fonds documentaire social/santé spécifiquement développé en fonction de ses liens avec l'offre sociale en RBC et comprenant différentes catégories de documents (articles de presse, de revues spécialisées, ouvrages, rapports de recherche, rapports d'activités, brochures, actes de colloques et séminaires, répertoires) ;
- Publication du magazine social «Bruxelles sous la loupe» ;
- Réalisation de répertoires, brochures, guides, cahiers et de sites internet dans le domaine de l'aide aux personnes ;
- Constitution d'un pôle d'échanges, de circulation et de capitalisation de l'information entre les centres et services actifs sur le terrain de l'aide aux personnes ;
- Réalisation d'études à la demande des autorités publiques ;
- Participation à la constitution d'outils d'observation de la vie associative en Région de Bruxelles-Capitale.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

La mise en place - à partir du CDCS - d'une politique globale de communication et d'information sociale appuyée sur le développement d'un vaste travail en réseau.

Dans un contexte d'utilisation rationnelle des moyens publics, le développement social de Bruxelles ne passe pas forcément par une offre accrue de services mais bien par une offre mieux structurée et mieux appréhendée dans son ensemble tant par les différents opérateurs bruxellois que par le grand public.

Une politique d'accès convivial et efficace à l'information sur l'ensemble de l'offre sociale existant tant dans le secteur mono que bicommunautaire peut contribuer à relever le défi de la solidarité à Bruxelles.

CFPAS-IP - Centre de Formation Professionnelle en Animation Sociale - Intégration Professionnelle

Rue Saint-Ghislain 20, 22 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 502 31 07 - Fax : 02 502 75 95
cfpas-ip@skynet.be

Date de création : 1988

Représentants auprès du CBCS : Arlette Dubbeling, Freddy Hartog, Abdeslam Tay



Missions :

- Organiser et favoriser des formations professionnelles pour publics adultes dans le secteur de la construction.

Activités :

- Préformation aux métiers du bâtiment comprenant une remise à niveau en français et en calcul appliqué au bâtiment, initiation aux métiers du bâtiment et modules de citoyenneté.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Les priorités, dans notre secteur d'action, concernent d'une part, l'élargissement de l'offre de formations qualifiantes à Bruxelles, et d'autre part, un travail de fond sur les politiques d'enseignement, de formation et d'emploi dans notre pays et en Europe.

Aussi, une meilleure concertation entre pouvoirs publics et secteur associatif est nécessaire concernant le paiements des subsides, l'harmonisation des procédures de demandes et la présentation des justificatifs aux principaux partenaires (Orbem, Cocof, Fipi, Bruxelles Formation, FSE, etc...).

CSD - Centre de Services et Soins à Domicile

Rue Saint-Bernard 43 - 1060 BRUXELLES - Tél : 02 537 98 66 - Fax : 02 539 38 36

Date de création : 1990

Représentante auprès du CBCS : Elisabeth Andrien

Missions :

Promouvoir le développement de soins coordonnés à domicile ou de toute forme d'organisation visant au maintien à domicile de personnes malades, handicapées ou âgées en région bruxelloise.

Activités :

Organisation de plusieurs services coordonnés couvrant les soins préventifs, curatifs, de surveillance et de réhabilitation :

- Centre de coordination ;
- Service infirmier ;
- Service kinésithérapeute ;
- Service d'aide aux familles ;
- Service de repas ;
- Service de télé - vigilance - BIP CSD ;
- Service CASG - Centre d'Action Sociale Globale ;
- Service «Petits Lous» : garde d'enfants malades à domicile ;
- Service de pédicure médicale ;
- Service de coiffure ;
- Service de dentisterie ;
- Centre de formation d'aides familiales.

Centre de Télé-Accueil de Bruxelles

Boulevard de Waterloo 99 - 1000 BRUXELLES - Tél : 107 (24/24h, 7/7j) - 02 538 49 21
Fax : 02 537 41 85 - teleaccueil.brussels@skynet.be - www.tele-accueil.be

Date de création : 1976

Représentante auprès du CBCS : Véronique Van Espen

Missions :

- Accueillir par téléphone ou tout autre moyen approprié de communication directe à distance, et ce 24h / 24, les personnes en état de crise ou d'urgence psychologique ainsi que les personnes ressentant le besoin ou le désir de parler, leur assurer une écoute attentive et le cas échéant, une information adéquate et une orientation appropriée ;
- Assumer ces missions en liaison avec des services de santé mentale agréés et en collaboration avec d'autres organismes ou professionnels de la santé dans le respect de l'anonymat et du secret professionnel ;
- Participer à la fonction d'observatoire sociale.

Activités :

- Formation aux écoutants bénévoles ;
- Information relative au sida.



Date de création : 1977

Représentant auprès du CBCS : Christian Dejaer

Missions :

- Fédérer et assurer la continuité des institutions de soins de santé privées, à but non lucratif et de sensibilité chrétienne de la Région de Bruxelles-Capitale, dans un esprit de qualité optimale et d'accessibilité pour tous ;
- Promouvoir la collaboration et la complémentarité entre les institutions pour répondre aux besoins de la population ;
- Organiser la solidarité au profit des institutions les plus défavorisées.

Activités :

- Défense des intérêts des institutions affiliées auprès des instances régionales bruxelloises, fédérales et européennes ;
- Constitution d'un réseau ouvert d'institutions de soins de santé en vue d'assurer une continuité des soins aux patients ;
- Concertation entre les institutions affiliées ;
- Soutien, formation et information des responsables des institutions affiliées.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Le gouvernement bruxellois doit défendre :

- Un financement identique des hôpitaux et maisons de repos à Bruxelles, quel que soit leur statut : refuser toute législation ou financement qui favoriserait certaines institutions de soins sur base de leur statut ; si le gouvernement bruxellois veut aider financièrement les hôpitaux, il le fera pour tous, publics et privés et n'imposera aucune mesure aux institutions de soins sans en assurer le financement complet et récurrent ;
- Une réelle liberté de choix de l'institution de soins et du prestataire pour tous les patients ;
- Une collaboration des CPAS bruxellois avec tous les hôpitaux à Bruxelles : les CPAS interviendront dans les frais d'hospitalisation des patients, quel que soit le statut de l'hôpital ;
- Des règles fédérales qui prennent Bruxelles en compte : exiger une représentation de Bruxelles dans tous les organes d'avis au niveau fédéral en matière de santé ; exiger du fédéral qu'il tienne compte de la spécificité bruxelloise dans toutes les règles qu'il impose aux institutions de soins ;
- Une politique qui stimule l'emploi : affecter des ACS aux institutions de soins, payer une prime de bilinguisme au personnel bilingue de toutes les institutions de soins bicommunautaires, améliorer l'accessibilité des crèches au personnel des institutions de santé, améliorer les dessertes en transport en commun pour attirer les travailleurs en ville.

CLASS - Coordination Laïque de l'Action Sociale et de la Santé

Avenue de Stalingrad 18, 20 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 289 69 39 - Fax : 02 502 98 73
class@laicite.be



Date de création : 1996

Représentante auprès du CBCS : Martine Dédal

Missions :

- Promouvoir et apporter tout soutien à toute action sociale et de santé laïque.

Activités :

- Coordination de toutes les actions sociales et de santé menées dans le cadre de la laïcité en Région bruxelloise.

EPE - Ecole des Parents et des Educateurs

Place des Acacias 14 - 1040 BRUXELLES - Tél : 02 733 95 50 - Fax : 02 733 02 26
secretariat@ecoledesparents.be - www.ecoledesparents.be

Date de création : 1949

Représentant auprès du CBCS : Bernard Demuysère

Missions :

- Aider les parents et des éducateurs, les groupes et institutions intéressées et toutes les personnes concernées par l'éducation des enfants, des jeunes et des adultes à assumer leur fonction éducative au mieux ;
- Susciter et assumer une réflexion globale sur l'éducation et la formation, en phase avec les problématiques de la société et ses ressources humaines ;
- Assurer des formations - programmées ou à la demande - dans le domaine de l'éducation et de la communication et diffuser des connaissances en matière de psychologie et de pédagogie ;
- Favoriser le développement de la personne (en respectant ses opinions) au sein de la famille et / ou de son institution éducative, dans son contexte social et dans la perspective d'une citoyenneté responsable.

Activités :

- Formations programmées ou à la demande d'institutions : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, communication dans la relation éducative, dans le couple, dans la famille, dans les institutions (travail en équipe, analyse de situations professionnelles, prévention et gestion des violences, éducation à la sociabilité...);
- Activités de soutien: groupes d'écoute et aide par téléphone (celles-ci sont assumées par le service spécifique Télé-Parents) ;
- Conférences et colloques: «Etre père aujourd'hui», «Les ruptures dans les familles», «Mineures enceintes, mineurs dans l'attente» ;
- Programmes et comptes-rendus de ces activités diffusés à travers la revue trimestrielle «REPERES», le site internet de l'EPE et la page «le Coin des Parents» du Ligueur.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Afin de développer au mieux ses objectifs et d'assurer un développement durable de ses activités à destination de tous les publics, l'EPE souhaite engager deux personnes supplémentaires afin de remplir les missions suivantes :

- Développer efficacement le soutien à la parentalité. Pour cela :
 - Rencontrer les différents pouvoirs publics, principaux relais vers les politiques familiales, tant au niveau communal que régional, communautaire ou fédéral ;
 - Utiliser les moyens de diffusion à notre disposition ;
 - Proposer des groupes de formation et de parole ;
- Rencontrer des responsables d'entreprises afin d'envisager la possibilité d'y organiser un accompagnement parental, d'aider à concilier vie familiale et vie professionnelle et de développer ainsi le bien-être des personnes, y compris au travail ;
- Analyser les nouvelles réalités sociales auxquelles parents et éducateurs sont confrontés : diversification des modèles familiaux, développement des technologies de l'information, société multiculturelle, affaiblissement du lien social, mutations du rapport à la norme... Sur base de cette analyse, élaborer des offres de formation et d'action ;
- Développer des contacts et des synergies avec les partenaires belges et européens.

Bernard Demuysère, Directeur

Entraide des Marolles

Rue des Tanneurs 167, 169 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 510 01 80 - Fax : 02 510 01 90
entraide@entraide-marolles.be

Date de création : 1931

Représentant auprès du CBCS : Jacques Verstraeten

Missions :

L'Entr'Aide est un Centre qui vise à développer le bien-être des habitants et des familles, plus spécifiquement du quartier des Marolles sans exclusive, ce, par une approche globale de la santé ;

Le Centre vise essentiellement à développer ce bien-être aux plans psychologique, social et physique, en aidant la personne à améliorer son autonomie, sa prise de responsabilité et son intégration sociale, notamment en répondant à sa demande propre et en s'appuyant sur les ressources de l'individu et celles de son environnement ;

Afin de répondre de manière la plus appropriée à sa mission générale, l'Entr'Aide s'efforcera de développer conjointement :

- Une approche curative, préventive et d'éducation à la santé et au bien-être ;
- Une approche individuelle, collective et communautaire ;
- Une approche à court, moyen et long terme ;
- Des relations avec les autorités compétentes ;
- Tant avec les personnes du quartier qu'avec le réseau local, régional et fédéral.

Activités :

- Centre d'action sociale globale : aide individuelle, actions collectives et communautaires ;
- Service de médecine curative : dispensaire ;
- Service de soins à domicile, d'aide ménagères ;
- Service d'aide psychologique : psychothérapies, psychomotricité, logopédie, santé mentale communautaire ;
- Service médical, médecine générale et spécialisée, dentisterie, kiné ;
- Groupe bien-être ;
- ONE : consultations prénatales et consultations de nourrissons et pour enfants de 3 à 6 ans francophone et néerlandophone ;

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Développer la réflexion sur l'évaluation ;
- Financer des approches transversales et pluridisciplinaires au travers des réseaux santé social ;
- Résoudre le financement des ACS lié aux accords du non-marchand ;
- Standardiser les dossiers à remplir (il existe une grosse perte de temps à la rédaction de dossiers pour telle ou telle instance...);
- Pour le CASG, accéder au fonds d'infrastructure ;
- Trouver une solution pour ne plus perdre trop de temps dans la recherche de subsides et dans la rédaction du rapport d'activités.

Jacques Verstraeten, Directeur

Equipes d'Entraide - AIC Belgique

Chaussée de Wavre 216 / 1- 1050 BRUXELLES -Tél : 02 649 06 45 - Fax : 02 640 71 73
equipes.dentraide@tiscali.be

Date de création : 1928

Représentante auprès du CBCS : Michèle de Bonhome



Missions :

- Faire naître, développer, coordonner, former et représenter des équipes d'entraide locales composées de volontaires ;
- Exercer une action sociale et éducative en luttant contre toutes les formes de pauvreté, leurs causes et leurs conséquences ;
- Collaborer avec toute organisation ayant le même objectif, cela dans une perspective chrétienne et respectueuse des convictions personnelles des membres et de toute personne rencontrée.

Activités :

- Suivi scolaire et atelier jouets ;
- Permanences d'accueil et d'écoute des familles : recherche de logement, aide au loyer, aide alimentaire, épicerie sociale, épargne chauffage et boutique de vêtement à prix réduit ;
- Transports, visites et services rendus au domicile de personnes âgées, malades et / ou handicapées.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- L'individualisation des droits sociaux ;
- La suppression du quotient conjugal dans l'impôt sur le revenu ;
- Une meilleure approche de la problématique de la violence envers les femmes et plus globalement dans les familles, avec un renforcement des mesures de prévention et d'accueil des victimes mais aussi des moyens de répression.

Françoise Delhasse, Secrétaire générale

Espace P

Rue des Plantes 116 -1030 BRUXELLES - Tél : 02 219 98 74 - Fax : 02 219 98 74
espacepblx@hotmail.com - www.espacep.be

Date de création : 1989

Représentante auprès du CBCS : Isabelle Jaramillo

Missions :

- Mettre en place des programmes de prévention, d'information et de sensibilisation dans le domaine de la santé, adaptés aux travailleurs du sexe en Communauté française ;
- Prendre en charge les problèmes relatifs au dépistage et à l'accompagnement de personnes séropositives ou malades et de leur entourage ;
- Développer une action sociale globale, c'est-à-dire une action sociale qui comprenne tant une approche individuelle que collective et communautaire ;
- Lutter contre l'exclusion et la précarisation des personnes prostituées, instaurer des dynamiques de solidarité et de prise de responsabilité impliquant les intervenants politiques, institutionnels, administratifs, associatifs et favoriser la participation des bénéficiaires.

Activités :

- Travail de rue, prévention Sida-MST : information, sensibilisation, consultations médicales ;
- Ecoute, guidance, accompagnement social et administratif, suivi psychologique et information juridique ;
- Réinsertion socioprofessionnelle ;
- Distribution d'un magazine d'informations.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Nous aimerions voir différents points aborder durant cette législature :

- Tout d'abord poursuivre les réflexions amorcées par les partis politiques en matière de prostitution : régler ou pas ? et dans quelle mesure améliorer les conditions de travail des travailleurs du sexe ;
- Tendre à l'obtention d'une décision gouvernementale en la matière et ce afin d'éviter au maximum des fonctionnements et des décisions qui ne sont pas concertées par les différentes communes où la prostitution est exercée. Il faut une politique de concertation commune, au niveau fédérale, et communautaire en matière de prostitution ;
- Lutter contre l'exploitation et la traite des êtres humains en octroyant plus de moyens aux associations qui luttent contre cette forme d'exploitation ;
- Il nous paraît opportun aussi de travailler sur l'octroi des moyens mis en place pour les associations de terrain qui sont souvent limitées dans le développement de leurs projets (collectifs et communautaires) par manque de moyen, en temps de travail et en frais de fonctionnement.

Isabelle Jaramillo, Assistante Sociale
et Coordinatrice de l'Antenne de Bruxelles

FEDITO - Fédération Bruxelloise Francophone des Institutions pour Toxicomanes

Rue du Président 55 - 1050 BRUXELLES - Tél : 02 514 12 60 - Fax : 02 513 81 44
fedito@brutele.be - www.feditobxl.be



Date de création : 1987

Représentant auprès du CBCS : Ludovic Henrard

Missions :

- Faire connaître et reconnaître la nécessité et l'existence de structures de prévention, d'aide et de soins spécifiques pour toxicomanes et pour les personnes concernées par les assuétudes ;
- Etre un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des médias dans l'élaboration d'une politique de santé et de recherche scientifique dans le champs de la toxicomanie ;
- Assurer la coordination et la concertation des institutions et services membres et favoriser leur articulation avec les secteurs connexes de la santé, du social, ...

Activités :

- Aide et conseils aux services, espace de réflexion et d'échange ;
- Coordination et représentation des services membres ;
- Information et formation des services membres, travaux de recherche, d'enquête, d'étude et de publication dans le domaine des toxicomanies.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Le secteur «Toxicomanies» plaide depuis longtemps pour une approche cohérente des phénomènes de consommation de psychotropes et des assuétudes.

Un de nos objectifs consiste à approfondir la concertation entamée avec les autorités politiques pour que les préoccupations du secteur Toxicomanies (politiques en matière de drogue concertées, transversales et dans une perspective de Santé publique) soient mieux prises en compte. La coopération politique et la transversalité entre les nombreuses entités compétentes en matière de drogues doivent être favorisées.

En effet, le morcellement actuel des responsabilités entre Fédéral (ministères de la Santé et de Justice), Régions et Communauté ne favorise pas la cohérence et provoque une surcharge de travail parfois importante pour les Services Actifs en matière de Toxicomanies (S.A.T).

Ludovic Henrard, Directeur

FEBISP - Fédération Bruxelloise des Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle et d'Economie Sociale d'Insertion

Rue des Alliés 307 - 1190 BRUXELLES - Tél : 02 537 72 04 - Fax : 02 537 84 04
secretariat@febisp.be - www.febisp.be



Date de création : 2000

Représentante auprès du CBCS : Nathalie Hoffstadt, suppléant : Gabriel Maissin

Missions :

En constituant la FeBISP, les associations membres se donnent pour objectifs prioritaires :

1. De renforcer leurs capacités professionnelles et d'expertise via :
 - L'organisation d'activités de formation et de recherche.
 - L'évaluation du partenariat : publics, opérateurs, partenaires sociaux, pouvoirs publics ou politiques ;
 - L'analyse des aspects éthiques et déontologiques ;
 - L'examen critique de leurs pratiques afin de dégager les lignes de force des approches de l'ISP.
2. De définir des programmes d'action concertée. Notamment pour :
 - Que les organismes disposent des moyens nécessaires afin de répondre aux besoins constatés sur le terrain et aux missions d'intérêt général qui leur sont confiées ;
 - L'amélioration qualitative de l'emploi et des conditions de travail dans le secteur, par l'instauration d'un véritable dialogue social avec les organisations syndicales ;
 - Participer à la consolidation du secteur de la formation et de l'ISP au sein du secteur non marchand ;
 - Favoriser le développement de projets d'économie sociale.
3. D'agir solidairement et de représenter le secteur de l'ISP.
4. D'assister ses membres dans les domaines les plus variés, de veiller à améliorer le fonctionnement de nos institutions pour leur permettre de se concentrer sur leurs tâches essentielles.

Activités :

- Impulser et coordonner la réflexion des OISP et des structures d'économie sociale d'insertion sur la définition et l'actualisation de leur rôle et de leurs missions ;
- Représenter ses membres et définir une position sur les actions mises en œuvre par les pouvoirs publics ou les parastataux de tutelle ;
- Développer l'information et la communication entre les opérateurs d'insertion bruxellois. Rendre les dispositifs bruxellois plus lisibles ;

- Renforcer la structuration et la professionnalisation des opérateurs bruxellois par la formation des travailleurs et des responsables. Développer une vision prospective ;
- Représenter ses membres et défendre leurs intérêts en tant qu'employeurs du secteur non marchand.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

La dernière législature a pris un nombre très important d'initiatives positives pour le secteur de l'ISP. Il reste malgré tout des défis sociétaux persistants à rencontrer :

Les enjeux liés à la formation professionnelle : redéploiement du dispositif. Actualiser, autrement dit, la réponse à la question : «quelle offre pour quels besoins de formation en général, mais aussi pour quels besoins d'orientation et d'accueil des publics demandeurs. Cela demande études et analyses.

Les enjeux liés à la politique de l'emploi. Des redéfinitions : que signifie aujourd'hui «le parcours d'insertion»? Dans le contexte général d'un contrôle accru, comment offrir plus en matière d'accueil, d'orientation, de guidance vers la recherche d'emploi ?

Un nouveau chantier à développer : l'économie sociale d'insertion. Impulsion et soutien à la création de structures d'économie sociale d'insertion, visant la création d'emplois adaptés aux demandeurs d'emploi peu qualifiés bruxellois.

Le cadre institutionnel, les moyens humains et financiers : trois défis pèsent sur l'ensemble du dispositif : Garantir le financement de l'accord du non marchand dans sa dynamique ; accorder les moyens aux objectifs d'emploi ; prévoir l'après 2006 : les 4 principales sources de financement (Région-ORBEM, Système ACS, COCOF et Fonds social européen) de l'ISP doivent être mieux «synchronisées», en particulier en prévision de l'après 2006 et de la modification des subventions européennes.

Suzanne Beer, Secrétaire générale; Nathalie Hoffstadt, Attachée aux relations publiques et à la communication



Date de création : 1970

Représentants auprès du CBCS : Michel Hemmercyckx, membre effectif - Betty Nicaise, suppléante

Missions :

- Fédérer les Centres de Service Social, soit 10 CASG (Centres d'Action Sociale Globale - monocommunautaires), 9 CAP (Centres d'Aide aux Personnes - bicommunautaires) et 5 CSS (Centres de Service Social du secteur privé en Wallonie) ;
- Promouvoir et soutenir les activités des Centres et ce via les Inter-Centres ;
- Représenter ces Centres auprès des fédérations patronales et auprès de la FASS (Fédération des Associations Sociales et de Santé), interpellier les autorités politiques avec les Inter-Centres ;
- Mettre en place un dispositif de formations pour les travailleurs sociaux.

Activités :

- Modules de form-action. Thème en 2005 : «Repères collectifs pour le travail social» :
 - Atelier 1 : «Autorité, décision et démocratie... Comment ça se passe chez vous ?»
 - Atelier 2 : «L'évaluation, plus qu'une technique, une culture»
 - Atelier 3 : «Entre secret professionnel et contrôle, une éthique pour éclairer les missions du travail social»
- Séminaires et colloques. Thème en 2005 - 2006 : «Europe et politiques sociales»

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Faire reconnaître les activités, les secteurs des Centres d'Action Sociale Globale et des Centres d'Aide aux Personnes et ce via le travail de réflexion mené à la Section bruxelloise - où se structure l'interpellation politique, grâce à des débats de fond concernant les politiques sociales ;
- Faire reconnaître les activités des Centres de Service Social au sein des politiques sociales développées en Région wallonne et ce via le travail de réflexion mené à la Section wallonne - qui se donne un objectif de revendications au niveau des politiques sociales régionales ;
- Mettre en exergue les problématiques rencontrées et faire en sorte que chaque secteur soit une caisse de résonance des réalités sociales d'aujourd'hui et ce via les activités des Inter-Centres bruxellois et wallon. Leur rôle d'observatoire social et de coordination des actions menées sur le terrain est un atout indispensable pour assurer et exprimer notre spécificité auprès des autres secteurs de l'aide sanitaire et sociale et auprès des Pouvoirs Publics.

Fédération de Centres de Service Social Mutualistes Bruxellois

Rue du Midi 111 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 546 14 66 - Fax : 02 546 14 67
marc.dumont@fmsb.be

Date de création : 2000

Représentante auprès du CBCS : Andrée Lejeune

Missions :

- Assurer la représentation du secteur auprès de l'ensemble des pouvoirs subsidants et / ou consultatifs bruxellois ;
- Promouvoir l'action sociale de ces centres en assurant la récolte et la diffusion des informations nécessaires à leur visibilité ;
- Etre une plate-forme de rencontre avec les autres intervenants sociaux.

Activités :

- Edition du «Mutm@il», périodique destiné aux travailleurs sociaux des centres de service social mutualistes bruxellois ;
- Prodiguer des formations ;
- Assurer les missions qui sont les nôtres.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Nous espérons que soient enfin pris les arrêtés d'exécution sur la réforme des règles d'agrément et de subventionnement que l'administration de la Commission Communautaire Commune avait préparés en même temps que l'avant-projet d'ordonnance et qui ont été profondément adaptés et améliorés, en concertation. Mais la prise de ces arrêtés d'exécution ne signifie pas encore tout, le principal est qu'ils soient applicables.

C'est ainsi que nous souhaiterions que soit subsidié la fonction de coordinateur qui est nécessaire et qui existe déjà dans les faits.

De même, nous souhaiterions que soit prévue, outre une fonction d'un tiers-temps administratif par trois équivalents temps plein assistants sociaux, permettant ainsi à ces derniers d'être à même de faire le travail pour lequel ils ont été engagés, à savoir : l'accueil, l'information, l'orientation et l'aide sociale, l'augmentation du nombre d'assistants sociaux subventionnés car, de plus en plus de Bruxellois sont confrontés à des problèmes d'ordre social conséquents.

Marc Dumont, Secrétaire



Missions :

- Fédérer une trentaine d'initiatives d'insertion socio-professionnelle et d'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles, dont la mission commune est d'organiser des actions à destination de personnes en difficulté face au marché du travail : formation, insertion sociale et professionnelle, accompagnement à l'emploi, travail en entreprise d'économie sociale ;
- Défendre, face au pouvoir public, une vision plurielle du travail social qui respecte la diversité des individus et la richesse de l'action collective, représenter ses membres auprès des instances de concertation sociale, des réseaux d'insertion et d'économie sociale ;
- Soutenir et conseiller ses membres par la réalisation d'actions d'étude, d'impulsion, de mise en œuvre et de développement d'initiatives centrées sur l'intérêt des personnes considérées comme acteurs de changements sociaux ;
- Coordonner des actions communes, spécifiques et complémentaires aux actions de formation.

Activités :

- Soutien, animation et coordination par l'organisation d'échange d'information, de concertation, de mutualisation solidaire de moyens ;
- Défense des intérêts des membres dans les secteurs de la formation professionnelle, de l'insertion sociale et de l'économie sociale - participation active au sein des instances suivantes : FESEFA, CENM, UFEMN, CeSSOC, FeBISP, Interfédération des EFT et OISP, commissions d'agrément EFT et OISP, Réseau des entreprises sociales, Groupe de consultation de la Cellule fédérale économie sociale, SAW, FSPFS... ;
- Service et conseil aux membres : aide à la gestion administrative, à l'élaboration et au suivi de projets, études de marché et accompagnement individualisé lors de la création de nouvelles initiatives ;
- Projets novateurs dans les domaines de l'égalité des chances, de rapprochement des mondes de la forma-

tion et de l'entreprise, de l'accompagnement à l'emploi : Jobcoaching et Coach intérim ; développement de projets partenariaux de dimension régionale, fédérale et européenne.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Avec un taux de chômage supérieur à 20 %, une crise du logement invraisemblable, des situations familiales difficiles, des services de proximité lacunaires et une économie sociale oubliée, Bruxelles a beaucoup de défis à relever ! Nous demandons l'application d'un double principe de réalisme et de respect des personnes. Il ne s'aurait s'agir de reporter les problèmes sur les personnes les plus en difficulté. Nous réclamons que soient abandonnés :

- Le discours récurrent qui culpabilise les personnes à coup «d'activation du comportement de recherche d'emploi» alors même que l'emploi fait défaut ;
- La confusion entre accompagnement et encodage électronique et la transformation des centres de formation en refuge contre l'arbitraire de l'ONEM ;
- L'intoxication qui consiste à insister sur l'inadaptation des demandeurs d'emploi pour cacher le très faible niveau d'emploi réellement disponible ;

Remettre la personne au centre de l'action, c'est prendre en compte l'ensemble de ses besoins. Notre secteur, par son action de terrain, est outillé pour agir et porter le changement social. Nous demandons :

- Le respect et l'encouragement de l'innovation sociale avec un cadre cohérent, ambitieux et large pour l'économie sociale ;
- L'instauration d'une concertation respectueuse et large portant sur la place de notre secteur, sur ses missions et responsabilités ;
- Une collaboration efficace entre les régions et communautés, entre les partenaires sociaux, les acteurs privés, publics et associatifs.

Date de création : 1979 (Création de la Fédération bilingue en 1938)

Représentante auprès du CBCS : Lydwine Verhaegen

Missions :

- Favoriser, dans un souci de promotion de la santé publique, l'organisation et la collaboration des oeuvres et services médico-sociaux exerçant leurs activités selon les principes chrétiens ;
- Couvrir les secteurs de la médecine préventive (centres de santé et services de promotion de la santé à l'école), de l'accueil de jour pour les enfants de 0 à 3 ans (crèches et préguardiennat), de l'accueil extrascolaire (8-12 ans) et de l'accueil spécialisé de la petite enfance (pouponnières et centres d'accueil) ;
- Susciter la création de nouveaux services et les représenter auprès des pouvoirs publics et d'autres organismes ;
- Contribuer à la diffusion des principes chrétiens concernant la santé.

Activités :

- Représentation des services affiliés auprès des instances officielles ;
- Promotion des activités des membres ;
- Perfectionnement, animation et mise à disposition de renseignements et d'aides techniques pour les responsables des services affiliés.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- En matière de promotion de la santé à l'école (PSE), nous souhaitons un financement équivalent pour les services subventionnés et pour les centres organisés pour les mêmes missions par la Communauté française. Cela permettrait à toutes les équipes de remplir effectivement et pleinement l'ensemble des missions qui leur sont imparties vis-à-vis des enfants, des jeunes et des écoles.
- En matière d'accueil de l'enfance, il serait nécessaire d'envisager la programmation de nouvelles places subventionnées là où les besoins sont les plus importants. De même, une révision de l'encadrement subsidié devrait être envisagée pour répondre aux besoins différenciés des enfants et de leurs familles.
- En matière d'accueil spécialisé de la petite enfance, une simplification de la législation et du subventionnement (ONE) devrait permettre aux services de se centrer d'abord sur les urgences.

FCJMP - Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

Rue Saint-Ghislain 20, 22 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 513 64 48 - Fax : 02 502 75 95
infos@fcjmp.be - www.fcjmp.be



Date de création : 1970

Représentant auprès du CBCS : Freddy Hartog-Macenzie

Missions :

- Favoriser le travail d'animation en milieu populaire ;
- Soutenir l'action des centres et des maisons de jeunes en assurant un accompagnement professionnel en matière de formation, d'animation, d'information, de gestion comptable et de conseils ;
- Sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée ;
- Permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

Activités :

- La mise en oeuvre de projets locaux d'actions communautaires en partenariats avec les centres de jeunes membres ;
- Le développement de formations continuées pour les animateurs ;
- La création d'outils pédagogiques favorisant l'animation en milieu populaire ;
- La constitution de coordinations favorisant un travail de réseau et la mise en oeuvre d'une politique coordonnée de la jeunesse.

FMMCSF - Fédération des Maisons Médicales et des Collectifs de Santé Francophones

Boulevard du Midi 25, 5 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 514 40 14 - Fax : 02 514 40 04
fmmcsf@fmm.be - www.maisonmedicale.org



Date de création : 1980

Représentant auprès du CBCS : Jacques Morel

Missions :

- Promouvoir une politique de santé organisée au départ des soins de santé primaires et soutenir les maisons médicales constituées d'équipes pluridisciplinaires non hiérarchisées qui cherchent à réaliser un modèle de centre de santé intégré ;
- Assurer la communication et la fonction de synthèse entre le système de soins et la population ;
- Promouvoir cette politique en favorisant la création de maisons médicales, en défendant et en soutenant les équipes ;
- Evaluer, dans le domaine général de la santé, les facteurs influençant la santé d'une population (conditions de travail, habitat, environnement, alimentation, etc...) et participer à toute action visant à modifier favorablement ces facteurs.

Activités :

- Etude, information, analyse, réflexion, expérimentation, recherche et évaluation de toute solution dans les domaines de l'organisation, du fonctionnement et du financement des structures. La communication, l'éducation permanente, la formation continue favorisent la réalisation du modèle ;
- Diffusion et défense des concepts auprès de la population, des responsables de politique de santé, des organisations sociales et des institutions de formation des travailleurs de santé ;
- Service d'étude et de recherche : traitement des données statistiques des centres de santé intégrés, comité d'éthique, cellule politique de santé, cellule d'aide au développement de nouvelles maisons médicales, cellule prévention en promotion de la santé ;
- Education permanente : formations thématiques, colloques, clubs de réflexion, publications.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature?

- Poursuivre la réflexion sur la structuration des soins de première ligne et l'organisation des pratiques ambulatoires, en travaillant en équipes ou en s'inscrivant dans les différents lieux de concertation avec les interlocuteurs du champs psycho-médico-sociale tels que les Assises de l'Ambulatoire et le Conseil Consultatif de la COCOM ;
- Prolonger l'appui à une étude sur un mode de financement alternatif des soins de santé de première ligne, visant à davantage se centrer sur les besoins et le renforcement de la qualité de la prise en charge ;
- Promouvoir la qualité des soins en renforçant l'approche pluridisciplinaire, en poursuivant le développement du dossier médical informatisé, en y incluant l'approche globale et en participant à tous les projets favorisant l'intégration de la prévention et de la promotion de la santé aux soins curatifs ;
- Renforcer la démocratie et la participation citoyenne, tant par l'interpellation du politique et des structures où la place du patient devrait être renforcée (telles que les commissions consultatives communales de la santé, les institutions de soins, les mutuelles et centres de santé intégrés) que par l'organisation d'un congrès autour du sens de l'associatif dans notre société.

Thierry Wathelet, Secrétaire général adjoint, Médecin généraliste

FSB - Fédération des Services Bruxellois d'Aide à Domicile

Rue de Linthout 125 - 1200 BRUXELLES - Tél : 02 735 07 35 - Fax : 02 732 76 54
fsb.dany@skynet.be

FSB

Date de création : l'association existe depuis 1975, sous la forme d'une association de fait.
L'asbl a été créée le 3 mars 2004 - **Représentante auprès du CBCS** : Carine Vandroogenbroeck

Missions :

En sa qualité de fédération d'employeurs, la mission de la FSB consiste à :

- Etablir et développer des contacts entre les employeurs des services d'aide à domicile et les services eux-mêmes ;
- Assurer la représentation des services auprès des autorités publiques, des organismes représentatifs compétents et des groupements d'employeurs ;
- Informer les services de leurs droits et obligations découlant des dispositions fédérales et régionales ;
- Valoriser les fonctions liées à l'aide à domicile : études, activités communes, formation, etc.

Activités :

Elles sont directement liées aux missions :

- Organisation de réunions interservices (échange et diffusion des informations utiles) ;
- Concertations avec les Ministres compétents et les syndicats ;
- Mandats au sein de divers conseils et commissions ;
- Organisation de formations pour les personnels des services membres, etc.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

La singularité de la FSB réside, d'une part, dans le fait que sa compétence est exclusivement bruxelloise et, d'autre part, dans le fait que ses membres sont subsidiés par trois instances : Cocof, Cocom et VGC.

L'une des préoccupations essentielles commune à l'ensemble des services membres concerne la subsidiation des services.

A cet égard, sur un plan global, la FSB voudrait voir se concrétiser une harmonisation des modes de subsidiation de ces trois pouvoirs par rapport à un même service aux bénéficiaires d'une même région. Sur le plan «Cocof », la FSB voudrait voir ses négociations aboutir afin que les accords du non marchand soient correctement appliqués (les subsides actuels ne couvrent pas la masse salariale réelle). Sur le «plan Cocom», la FSB veille à ce que le système de subsidiation, en voie de révision, ne soit pas «calqué» sur celui de la Cocof, tant que ce dernier pose problème.

Dany Vandroogenbroeck, Secrétaire

FLCPF - Fédération Laïque de Centres de Planning Familial

Rue de la Tulipe 34 - 1050 BRUXELLES - Tél : 02 502 82 03 - Fax : 02 503 30 93
flcpf@planningfamilial.net - www.planningfamilial.net



Date de création : 1986

Représentante auprès du CBCS : Claude Moreau

Missions :

«Coordonner l'action des centres dont l'objet est de défendre et de promouvoir l'épanouissement personnel et relationnel des individus ainsi que la parenté volontaire et responsable».

A cet effet, elle prête son concours aux centres affiliés :

- En les informant sur toutes questions intéressant leur domaine d'action spécifique ;
- En les représentant et en défendant leurs droits et idéaux sur le plan national et international ;
- En favorisant d'une manière générale leurs activités ;
- Promouvoir les réflexions et avancées politiques en matière de droits sexuels et reproductifs.

Activités :

- Représentation, défense et visibilité du secteur ;
- Organisation de formations et sensibilisation en matière de vie affective et sexuelle ;
- Centre de documentation et d'information (CEDIF) ;
- Publications : exemples récents : Grossesse en questions, La puberté, ...
- Travail politique sur les questions de droits sexuels et reproductifs.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- L'octroi d'un financement structurel à la fédération ;
- Augmentation du cadre des centres bruxellois (fixé il y a 10 ans) ;
- Augmentation des dotations financières aux centres de planning ;
- Poursuite de la réflexion sur une institutionnalisation des animations à la vie affective et sexuelle dans le domaine scolaire ;
- Mise en place de mesures visant à garantir l'accessibilité maximale (entre autre financière) à des méthodes contraceptives fiables.

Claude Moreau, Responsable du service de représentation politique et de visibilité,
Carole Grandjean, Directrice

Fédération Nationale Pour la Promotion des Handicapés

Rue du Midi 111 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 546 14 42 - Fax : 02 546 16 67
fnph@fmsb.be

Date de création : 1973

Représentante auprès du CBCS : Marie-Louise Dewil

Missions :

- Promouvoir le bien-être du handicapé, quelle que soit l'origine ou la nature du handicap, par son intégration totale dans la société, tant sur le plan individuel que collectif ;
- Etudier et en présenter les revendications en faveur de la personne handicapée ;
- Déployer des activités dans le secteur médico-social et créer ou inciter à la création des institutions ou services nécessaires ;
- Encourager les activités socio-culturelles en faveur des handicapés.

Activités :

- L'asbl organise des excursions d'un jour, des séjours de vacances en Belgique et à l'étranger, informe sur la législation et crée des hobby-clubs, sensibilisation de la personne handicapées ;
- Participation à divers projets : Développement de plates-formes communales de concertation de la personne handicapée, charte communale de l'intégration de la personne handicapée, animations dans les écoles primaires «mon ami marche en fauteuil roulant»; ...
- Activités artistiques, créatives, musicales. Atelier de gym douce prochainement. Animations dans les écoles primaires, spectacles, exposition, tombola, atelier cuisine ;
- Publication du bimestriel «Le Lien», relatif à la législation, aux questions sociales et activités de détente organisées.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Nous souhaitons l'implication des autorités politiques communales et / ou régionales dans nos différents projets :

- Projet de sensibilisation : «Mon ami marche en fauteuil roulant» est un projet qui vise la mise sur pied d'animations dans les écoles primaires. Le but de cette activité est de sensibiliser les enfants, leurs instituteurs et, pourquoi pas, par la même occasion, leurs parents, aux problématiques rencontrées par les personnes handicapées. Dans le but de mener aux mieux nos interventions, nous souhaitons une participation, une aide des communes ou de la ville, les écoles étant sous la tutelle des autorités politiques.
- Projet «plates formes communales» : le but est de développer des plates-formes communales de concertation de la personne handicapée. Cette initiative donne à des personnes handicapées l'occasion de se réunir et de participer à la sensibilisation du grand public et à l'amélioration des conditions de vie dans la commune.
- «L'accessibilité» : développer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les lieux publics, administrations et autres...

Marie-Louise Dewil, Secrétaire

Fédération Socialiste des Pensionnés de Bruxelles

Rue des Moineaux 17, 19 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 546 15 30 - Fax : 02 546 14 32
fsp@fmsb.be

Date de création : 1992

Représentante auprès du CBCS : Rebecca Lejeune



Missions :

- Promouvoir l'information et la formation socio-culturelle des pensionnés, viser leur bien-être et leur participation à part entière à la vie sociale ;
- Organiser et mettre sur pied le travail de formation socio-culturelle pour adultes dans le cadre de l'association ;
- Création et guidance de sections locales et de groupements de pensionnés et de prépensionnés.

Activités :

- Offre de loisirs encadrés par des structures locales ;
- Organisation d'excursions, de séjours et d'un gala annuel.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Les principales remarques de nos membres (+70 ans) reçues portent sur une meilleure offre en matière de transport en commun à Bruxelles, avec notamment la gratuité totale (sans conditions) pour les + 65 ans.

Des demandes nous parviennent aussi en faveur d'une réduction du prix sur les spectacles en journée.

Henri Leclercq, Président



Missions :

- Contribuer à l'amélioration de la santé mentale en Belgique ;
- Rassembler des informations sur les structures du secteur de la santé mentale en Belgique et les mettre à disposition du public.

Activités :

- Le service Info Santé Mentale : réponses personnalisées, aux professionnels et aux particuliers, tous les jours ouvrables de 9h à 17h, par téléphone, fax, e-mail ou sur rendez-vous ;
- Le site www.theseas.be : base de données, gratuitement accessible, en ligne, sur l'Internet : adresses, informations détaillées sur les structures de la santé mentale et définitions des principaux termes usités dans le domaine ;
- Organisation de groupes de travail, de congrès, de journées d'étude et de rencontres ;
- Octroi du prix Julie Renson (bisannuel) récompensant à tour de rôle une initiative francophone et néerlandophone ;
- Edition régulière du Mémento de la Santé Mentale (adresses des structures de la santé mentale) ;
- Publication d'ouvrages divers (sur l'administration provisoire des biens, la prévention en santé mentale, la psychogériatrie, l'ethnopsychiatrie, etc...).

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- La multiplication d'équipes de soins psychiatriques à domicile ;
- La création de «lieux de vie» dans la cité, pour les malades mentaux, avec des équipes ambulatoires ;
- Un meilleur financement des structures psychiatriques, hospitalières ou ambulatoires ;
- La création de lieux de court séjour, de dépannage ou de vacances, pour les malades mentaux, afin de permettre aux proches et aux soignants de «souffler».

FARES - Fonds des Affections Respiratoires

Rue de la Concorde 56 - 1050 BRUXELLES - Tél : 02 512 29 36 - Fax : 02 512 32 73
bibliotheque@fares.be - www.fares.be

Date de création : 1982

Représentante auprès du CBCS : Michel Pettiaux



Missions :

- Se consacrer à la prévention du tabagisme, à la prévention et au suivi de la tuberculose et des affections respiratoires chroniques ;
- Organiser et / ou coordonner le dépistage de la tuberculose, en assurer la socioprophylaxie (contrôle de la prise en charge effective de tout cas déclaré et de son entourage) et assurer le suivi des patients tuberculeux ;
- Sensibiliser et informer le grand public et les professionnels.

Activités :

- Accompagnement de projets de santé, formation des personnes ressources, développement de bonnes pratiques professionnelles, documentation en ligne et bibliothèque, aide et soutien à l'arrêt pour les fumeurs ;
- Implication dans la lutte contre la tuberculose : surveillance épidémiologique, socioprophylaxie, suivi de patients tuberculeux à la demande du médecin traitant (en cas de problèmes sociaux ou d'accès aux soins, ou de déficience d'adhésion au traitement), organisation et / ou coordination du dépistage dans l'entourage des patients et dans les groupes à risque ;
- Développement d'une nouvelle approche de Promotion de la Santé en matière de tabagisme, se donnant comme ambition de travailler sur les déterminants de la santé – biologiques mais aussi sociaux, culturels et environnementaux - en développant des stratégies multiples ;
- Sensibilisation, information et formation de différents publics cible.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

La Fares souhaite se donner et obtenir des pouvoirs publics les moyens budgétaires afin de mener à bien les missions qui lui ont été assignées par les Gouvernements.

Face aux défis de la pandémie du tabagisme chez les jeunes en particulier et à la recrudescence de la tuberculose et des maladies respiratoires comme les BPCO - Broncho-pneumopathies chroniques obstructives -, qui apparaissent souvent après un tabagisme prolongé, ces problèmes de Santé Publique touchent tout le monde.

La Fares se veut être un des acteurs en Région bruxelloise mettant l'accent sur la prévention, l'aide au sevrage et la documentation de référence .

Michel Pettiaux, directeur gestionnaire

Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale - SCRL

Rue Capitaine Crespel 9 - 1050 BRUXELLES - Tél : 02 504 32 11 - Fax : 02 504 32 01
info@fondsdulogement.be - www.fondsdulogement.be



Date de création : 1985

Représentant auprès du CBCS : Danny Spitaels

Missions :

- Proposer des solutions concrètes aux problèmes de logement à des personnes à revenu faible ou moyen, souhaitant se fixer en Région bruxelloise ;
- Informer et accompagner les personnes désirant bénéficier de l'aide du Fonds, réorienter ceux qui ne peuvent y prétendre.

Activités :

- Prêts hypothécaires (opérations générales et prêts «jeunes»), éventuellement pour des logements rénovés, adaptés ou construits par le Fonds ;
- Prêts régionaux pour garantie locative ;
- L'aide locative (mise en location d'un patrimoine constitué à cette fin).

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Une révision de notre réglementation de prêts permettant une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, impliquant une majoration des plafonds de valeurs applicables aux futurs gages hypothécaires du Fonds et du montant maximal du prêt qu'il accorde, ainsi qu'une majoration de la durée potentielle des prêts hypothécaires jusqu'à 40 ans (avec majoration correspondante des subsides régionaux) ;
- Une modification du système de calcul de la subvention régionale de l'aide locative ;
- Le développement de la possibilité de construction / rénovation-vente liée à l'octroi d'un prêt hypothécaire.

Danny Spitaels, Chargé de Relation

Forum Bruxellois de Lutte Contre la Pauvreté

Rue Fernand Bernier 40 - 1060 BRUXELLES - Tél : 02 348 50 93 - 02 348 50 23 - Fax : 02 348 50 04
forumpauvretebxl@village.uunet.be - <http://geocities.com/lutteisa03>

Date de création : 1983

Représentant auprès du CBCS : Jean-Charles Houzeau



Missions :

- A partir de son réseau pluraliste et apolitique d'associations membres, engager une lutte globale et structurelle contre la pauvreté, considérée comme un processus d'exclusion frappant un certain nombre de groupes en fonction de caractéristiques qui leur sont propres, processus lié aux mécanismes inhérents au fonctionnement de la société ;
- S'employer à la destruction de ces mécanismes d'exclusion sans négliger les manques nécessitant des solutions à court terme ;
- Mobiliser l'opinion publique et interpeller le monde politique en étroite collaboration avec les personnes démunies (ou non), dans le but de dégager des réponses structurelles durables, tant sur le plan législatif qu'institutionnel ;
- Privilégier la dimension citoyenne et la dynamique de réseau au travers des partenariats spécifiques et ouverts.

Activités :

- Réunions mensuelles et organisation de groupes de travail thématique ;
- Organisation d'actions citoyennes de sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics ;
- Participation à des réseaux et des groupes de travail extérieurs au Forum ;
- Renforcement et élargissement du réseau Forum et de ses mécanismes de solidarité.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Les revendications des membres du Forum portent principalement sur:

- La préservation et le renforcement de l'ensemble des acquis sociaux ;
- La réactualisation de l'ensemble des revenus (surtout de remplacement) en liaison avec le bien-être ;
- Le respect effectif de la dignité des plus démunis ;
- La mise en place progressive de mécanismes privilégiant une plus grande justice fiscale ;
- le maintien et la sauvegarde des services publics ;
- L'organisation d'une consultation populaire concernant la Constitution européenne ;
- La fin de la «chasse aux chômeurs».

Daniel Lhost, Secrétaire Permanent



Missions :

- Constituer le regroupement d'associations de parents et de parents de personnes handicapées en Communauté française ;
- Etre une plaque tournante vers les associations existantes et se constituer, avec elles, en interlocuteur auprès des pouvoirs publics et autres pouvoirs organisés tant en Belgique qu'au niveau européen ;
- Etre un centre de réflexion, de recherches et d'actions susceptibles de favoriser l'insertion sociale des handicapés.

Activités :

- Handiphone : permanence téléphonique d'écoute des témoignages ou requêtes par rapport à la personne handicapée ;
- Recherche pédagogique, psychologique, rééducative, médicale et sociale relative au handicap.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Pour les membres de Grandir Ensemble, l'intégration de la personne porteuse d'un handicap commence dès son enfance . Offrir à l'enfant handicapé une scolarité qui le prépare à vivre harmonieusement avec les personnes valides dans la société de demain constitue donc une priorité.

Sur base des potentialités de l'enfant, de son vécu au sein de sa famille, les parents, ses premiers éducateurs, doivent pouvoir choisir l'enseignement le plus adéquat : un enseignement spécialisé de qualité ou un enseignement ordinaire au sein duquel l'enfant bénéficiera des aides nécessaires.

Des interpellations et des négociations ont abouti à un accord de coopération entre la Communauté Française et la COCOF pour la mise en place des aides à l'intégration. Grandir Ensemble souhaite vivement que les négociations soient poursuivies sur base de cet accord, pour qu'enfin un enfant soit vraiment égal à un autre enfant.

Date de création : 1922

Représentante auprès du CBCS : Nathalie Mahieu

Missions :

- Former des assistants sociaux, hommes et femmes de terrain dotés de connaissances les rendant aptes à saisir les structures et modes de fonctionnement de l'homme et de la société ;
- Développer un savoir-faire afin de donner aux étudiants la capacité d'intervenir sur le plan des problèmes individuels et familiaux, de la gestion des institutions sociales et de l'organisation d'ensemble de la société ;
- Confronter les étudiants au monde politique et social ;
- Proposer un retour critique sur leurs expériences à des personnes qui mènent une action professionnelle ou militante et enrichir leur travail de perspectives nouvelles.

Activités :

Formation :

- Baccalauréat assistant social en cours du jour ;
- Activités de formation permanente.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Baccalauréat : Une politique des stages qui s'inscrit dans la perspective d'un réel partenariat entre les centres de formation et les institutions. Actuellement, les efforts entrepris pour instaurer et maintenir une collaboration fructueuse entre les écoles et les lieux de stages sont mis à mal par l'arrêté royal du 21 septembre 2004 relatif à la protection des stagiaires dont l'application se révèle source de tensions, voire de rupture, entre les partenaires ;
- Formation permanente : Le soutien des travailleurs qui veulent développer des projets d'action collective par le biais de formations et la promotion, auprès des politiques, de l'intérêt à porter à l'accompagnement des équipes et aux supervisions collectives.

Haute Ecole ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC

Département du Travail Social - Section Assistant Social

Rue de la Poste 111 - 1030 BRUXELLES - Tél : 02 227 59 00 - Fax : 02 223 13 48
info@isfsc.be - www.isfsc.be



Date de création : 1920

Représentant auprès du CBCS : Christian Van Uffel

Missions :

- Offrir, au sein du département du Travail social des formations de travailleurs sociaux ;
- Confronter les étudiants au monde politique et social.

Activités :

- Formation : baccalauréat assistant social en cours du jour ;
- Développement d'une politique de recherche appliquée.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Une réorganisation des programmes des activités de pratique professionnelle ;
- Une réflexion sur la mise en place d'un module de formation autour des questions de l'interculturalité ;
- Une réflexion sur l'encadrement des stages des étudiants de 3^{ème} année qui partent à l'étranger (Erasmus, Socrates, dans le tiers monde...).

Christian Van Uffel, Maître de formation pratique, Coordinateur des activités de pratique professionnelle de la section assistant social

Haute Ecole Libre de Bruxelles - ILYA Prigogine Département Social - Ecole Ouvrière Supérieure

Rue Brogniez 44 - 1070 BRUXELLES - Tél : 02 523 80 40 - Fax : 02 521 73 68
www.helb-prigogine.be



Date de création : l'ISSHA-EOS : 1921 , HELB-Ilya Prigogine : 1996

Représentante auprès du CBCS : Danielle Nootens

Missions :

Proposer, dans le cadre de son département social, un enseignement supérieur de type court et long dans la filière sociale :

«L'enseignement de type court associe étroitement la théorie et la pratique, il s'adresse à un public aussi motivé par l'action concrète que par une démarche essentiellement théorique»¹.

«L'objectif primordial d'un enseignement supérieur de type court est de former, à un haut niveau, des professionnels capables à la fois d'exercer au mieux leur futur métier et de mener en permanence une réflexion sur leurs propres pratiques et démarches»².

«Les stages pratiques en milieu professionnel ou en laboratoire constituent un élément essentiel du programme. Ils s'appuient sur une formation générale et des références théoriques adéquates et spécifiques»².

Activités :

Former des bacheliers (3 ans d'études) :

- En assistants sociaux (cours du jour et cours à horaire décalé) ;
- En écologie sociale (cours du jour).

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Conformément au point 4 de l'article 4 du Décret Missions, le département social encourage la mobilité des enseignants, concrétisée durant cette législature par la participation à des congrès, colloques (Exemple : la qualité de vie quand les années passent... Colloque organisé à l'occasion de la journée internationale de la personne âgée) et séminaires (Séminaire sur le travail social et le monde psychiatrique) ;
- Nous espérons également voir se concrétiser l'université d'été à Parmes (Rencontre européenne d'étudiants en service social) dans le cadre du dispositif Erasmus ;
- Promouvoir et développer sur le terrain professionnel les pratiques des intervenants sociaux formés au sein de notre nouvelle section en Ecologie sociale constituent une de nos priorités ;
- Et enfin, nous souhaitons mener à terme le projet d'enseignement à distance dans le cadre d'une recherche sur les dispositifs communaux.

¹ Haute Ecole Libre Prigogine Projet pédagogique et culturel / Edition 1999 - 2000 Page 4.

² Op cit Page 4

Haute Ecole Paul Henri Spaak - IESSID - Département Social

Rue de l'Abbaye 26 - 1050 BRUXELLES - Tél : 02 649 34 43 - Fax : 02 640 50 42
iessib@he-spaak.be - www.iessid.be



Date de création : 1920

Représentante auprès du CBCS : Catherine Reynaerts

Missions :

La loi confie quatre missions aux Instituts d'enseignement supérieur regroupés en Hautes Ecoles depuis 1996. L'enseignement est évidemment la première de ces missions. Mais on attend également des Hautes Écoles un engagement dans les domaines complémentaires de la Recherche, du Service à la collectivité et de la Formation continuée.

Activités :

- Formation :
- Baccalauréat assistant social en cours du jour ;
- Baccalauréat bibliothécaire-documentaliste en cours du jour ;
- Année de spécialisation en travail psychosocial en santé mentale, en horaire décalé.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Le refinancement des hautes écoles.

Catherine Reynaerts, Professeure de méthodologie du travail social



Date de création : 1975

Représentante auprès du CBCS : Marie-Pierre Delcour

Missions :

Travail sur la qualité de vie en institutions pour personnes âgées.

Activités :

- Constitution et mise à jour permanente d'une banque de données détaillées sur toutes les institutions pour personnes âgées à Bruxelles ;
- Information et orientation individualisée du public concerné par le choix d'une maison de repos ou d'une maison de repos et de soins ;
- Approche de la maltraitance des personnes âgées : prévention (formation, réflexion) et travail de conciliation et de médiation.
- Observatoire du secteur : interface entre les personnes âgées, les professionnels et les décideurs politiques.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Nous souhaitons des efforts soutenus en matière de promotion de la qualité de vie en maison de repos ou en maison de repos et de soins.

Dans ce cadre, le développement de la formation pour les directeurs et les gestionnaires devrait être accru, de même, le développement de l'encadrement du personnel en maison de repos et maison de repos et de soins devrait être favorisé par des formations ou des méthodes de coaching.

Aussi, le déploiement d'alternatives comme les lieux de vie de type familial, les centres de soins de jour, les centres de jour et les courts séjours, devra être intensifié. A cette fin, l'aide aux aidants gagnerait à être d'avantage soutenue.

Enfin, nous aimerions que la consolidation des moyens octroyés à Infor-Homes soit concrétisée...



Missions :

- Fournir des informations et des services aux jeunes afin qu'ils puissent devenir des citoyens actifs, s'épanouir dans leurs droits et leurs responsabilités, effectuer des choix libres et responsables et devenir autonomes ;
- Procurer une information complète, exacte, polyvalente, impartiale et gratuite dans les domaines tels que l'enseignement, la formation, l'emploi, l'insertion socioprofessionnelle, la protection sociale et l'aide aux personnes, la citoyenneté et la justice, la famille, la vie affective et la santé, le cadre de vie, le logement et la consommation ;
- Dispenser l'information et les services dans le cadre du secret professionnel et de l'anonymat et en dehors de toute discrimination (sociale, politique, philosophique...);
- Favoriser chez les jeunes une prise de conscience des réalités sociales, économiques, politiques et culturelles.

Activités :

- Traitement individualisé des demandes des jeunes de la région mais aussi de l'étranger ;
- Publication d'outils informatifs, notamment via le réseau Infor Jeunes (dossiers thématiques, billets hebdomadaires,...) ;
- Développement et gestion de services tels que les jobs d'étudiant, le service kots, le cyber espace et le centre de documentation ;
- Relais de l'expression des jeunes auprès des instances concernées par les problématiques qu'ils rencontrent.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Nous souhaitons voir une implication accrue des jeunes dans la vie de la communauté, du niveau local au niveau européen. Pour cela, nous devons favoriser l'émergence de nouvelles formes d'engagement qui conviennent plus aux jeunes que les structures traditionnelles de l'action sociale et politique. L'innovation passera par une meilleure écoute du secteur non-marchand et de son public, par la prise en compte de leur volonté d'être consultés avant les prises de décisions ;
- Nous souhaitons voir maximiser l'impact des actions en faveur des jeunes par la mise en place d'un système cohérent (et respectant la subsidiarité des partenaires à tous les niveaux) de financement et de soutien des initiatives du monde associatif. Nous souhaitons pouvoir considérer les pouvoirs publics locaux et régionaux comme des partenaires précieux dans l'élaboration de projets de grande envergure (ces projets réclamant des fonds importants que l'associatif n'est pas toujours en mesure d'avancer en attendant de disposer des subsides du niveau international, par exemple) ;
- Nous souhaitons voir les jeunes considérés comme étant les décideurs de demain. Et, à ce titre, nous souhaitons les voir réellement préparés à vivre l'Europe et à affronter les défis de demain.

Date de création : 1973

Représentant auprès du CBCS : Bernard Van Muy

Missions :

- Rencontrer les personnes prostituées (femmes, hommes, adolescents) dans les quartiers de prostitution, dans leur milieu de vie, dans les permanences d'accueil et éventuellement les accompagner dans leur démarche de réinsertion ;
- Sensibiliser tous les publics, et en particulier les jeunes et les acteurs sociaux, par des matériaux adaptés : revues, expositions, conférences, moyens audiovisuels, campagnes médias, BD, ...
- Former des acteurs sociaux afin que la prostitution soit considérée comme un phénomène social impliquant une politique de prévention et d'aide à la réinsertion des personnes concernées.

Activités :

- Information et prévention du grand public, des jeunes, des travailleurs sociaux, des décideurs politiques, des intervenants de terrain ;
- Rencontre et accompagnement des personnes qui vivent la prostitution ;
- Recherches et études sur les questions fondamentales posées par la prostitution pour parvenir à l'élaboration d'une stratégie en vue de limiter son développement et lutter contre son exploitation.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Le NID souhaiterait qu'un processus de subsidiarité équitable et adéquat soit mis en place au niveau de la COCOF de manière à lui permettre d'envisager des actions à long terme tant sur le plan de l'intervention de terrain, que sur les plans de la sensibilisation et la réinsertion.

En effet, en-dehors du financement de l'assistance médicale à destination des personnes potentiellement victimes de la traite des êtres humains, l'absence de tout subside contraint l'asbl à agir de manière limitée et dans des conditions difficilement compatibles avec les demandes du terrain.

Sur d'autres plans, le NID aimerait voir se concrétiser une politique d'accès plus souple aux emplois disponibles pour les personnes peu qualifiées, ainsi qu'un soutien institutionnel aux différents réseaux mis en place dans le secteur social.

Missions :

- Accompagner et assurer un service de suivi à des adultes sourds, dans le but de leur permettre de vivre de la manière la plus autonome possible.

Activités :

- Accompagnement en extérieur pour des personnes possédant déjà un logement ou souhaitant s'installer mais qui, pour pouvoir vivre de manière autonome, ont besoin d'une certaine assistance ;
- Suivi concernant un ou plusieurs aspects de la vie sociale : logement, emploi, gestion de budget, démarches administratives, suivi médical et suivi des familles.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Nous souhaiterions réaliser un projet qui nous tient à cœur depuis longtemps, celui de disposer d'une maison pour organiser l'accompagnement en appartement supervisé pour des personnes sourdes plus fragilisées.

Cet objectif nous demandera d'élargir notre domaine d'action et de renforcer l'équipe par l'engagement d'une personne supplémentaire.

Aussi, nous aimerions obtenir des garanties financières vis-à-vis du poste ACS actuellement partiellement subsidié et pour lequel il nous faut trouver plus ou moins 5000 euros sur fonds propre chaque année.



Date de création : 1922

Représentante auprès du CBCS : Marc Giboux

Missions :

- Aider les personnes aveugles et malvoyantes dans les domaines social, professionnel et culturel ;
- Développer leur autonomie pour permettre une participation optimale dans la société.

Activités :

- Services social et d'accompagnement ;
- Service d'information sur les adaptations techniques ;
- Centres de formation et d'orientation professionnelle, Service d'insertion professionnelle ;
- Activités créatives, culturelles et de loisirs, bibliothèque et ludothèque.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Aboutir à une prise en compte des personnes handicapées âgées. Cette prise en compte passe par :

- L'intervention des pouvoirs publics au niveau de l'aide matérielle individuelle ;
- La reconnaissance de structures d'aides en faveur des personnes handicapées âgées.



Missions :

- Ecouter, aider et défendre les intérêts des familles ;
- Réfléchir et militer, tant auprès du monde politique que par des actions sur le terrain, afin d'améliorer la prise en compte de la dimension familiale dans les décisions gouvernementales, économiques et sociales ;
- Faire prendre conscience des préoccupations spécifiques liées à la famille (en matière de mobilité, du temps de travail, des allocations familiales, de démocratie....).

Activités :

- Centre d'action sociale globale et sections locales ;
- Activités locales, baby-sitting, groupe de parole pour parents d'adolescents ;
- Commissions qualité de la vie en ville (compétences : logement et déplacement), commission culturelle et commission « Littérature de jeunesse » ;
- Publication du journal hebdomadaire « Le Ligeur ».

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Améliorer le statut des familles: soit en améliorant l'accès au travail, cela signifie augmenter la possibilité des gardes d'enfants de 0 à 16 ans ; soit en augmentant le « revenu » familial afin de permettre aux parents d'élever leurs enfants en diminuant le temps de travail ;
- Permettre un meilleur accès à la culture à tous en élargissant les actions gratuites ;
- Permettre la scolarisation à tous les jeunes en élargissant les critères des bourses d'étude ;
- Permettre aux associations de participer plus dans les prises de décisions politiques afin d'établir une collaboration entre les acteurs de terrain et le pouvoir décisionnel.



Date de création : 1990

Représentante auprès du CBCS : Anne-Chantal Denis

Missions :

- Promouvoir et développer les actions bruxelloises prioritairement d'alphabétisation et aussi de Français Langue Etrangère (FLE) à l'attention d'un public peu ou pas scolarisé désireux d'apprendre à parler, lire et écrire en français dans une perspective d'émancipation des personnes et de changement social vers plus d'égalité ;
- Créer des espaces de rencontre afin d'impulser une dynamique de collaboration et de complémentarité entre les opérateurs.

Activités :

- Alphabétisation ;
- Information et de sensibilisation de l'opinion publique et des pouvoirs publics ;
- Formations de formateurs ;
- Accueil et d'orientation ;
- Recherches et publications, dont le traitement de toutes les matières en lien immédiat avec l'analphabétisme :
 - La prévention de l'analphabétisme à l'école ;
 - Les flux migratoires (accueil des primo-arrivants, français langue étrangère...);
 - L'insertion socio-professionnelle et l'accessibilité à l'emploi ;
 - La lutte contre la fracture numérique et l'accessibilité des personnes analphabètes aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
 - Le concept d'Université ouverte ;
 - La solidarité internationale.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Déploiement du Plan Bruxellois pour l'Alphabétisation (PBA, adopté en mai 2002) : le PBA vise l'ouverture de 2000 places supplémentaires en trois ans. Plus de 1200 nouvelles places sont ouvertes à ce jour ; l'objectif est donc d'atteindre les 2000 places au terme de la 3ème phase, amorcée avec la rentrée de septembre 2004 ;
- Ouverture de la 6ème locale : inscrites dans la même programmation de 3 ans, 6 coordinations locales Lire et Ecrire Bruxelles s'installent progressivement. A ce jour, 5 locales sont opérationnelles ; l'ouverture de la dernière locale constitue un des objectifs de la phase 3 ;
- Installation dans les 6 zones du PBA d'une salle informatique («atelier TIC») accessibles aux associations partenaires d'alphabétisation / FLE (projet FSE 2004-2006). Trois salles sont actuellement équipées ;
- Le renforcement et la stabilisation des ressources d'encadrement pédagogique ;
- Mise en place effective de la Conférence interministérielle et participation de Lire et Ecrire au Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes, suite à l'Accord de coopération conclu entre les Gouvernements de la Communauté française, de la Région wallonne et de la COCOF.

Loger Jeunes à Bruxelles

Rue Van Orley 4 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 209 03 05 - Fax : 02 223 03 89

LOGER JEUNE

Date de création : 2001

Représentante auprès du CBCS : Annick Empain

Missions :

- Promouvoir le tourisme social pour jeunes dans la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Développer la fréquentation des centres de tourisme ;
- Représenter ce secteur auprès des différentes instances touristiques régionales, fédérales ou internationales.

Activités :

- Promotion du tourisme social des jeunes à Bruxelles via les 4 hôtels de jeunes partenaires sur le territoire bruxellois : Auberge Génération Europe, Centre Vincent Van Gogh, Sleepwell, Gîte - Auberge Jacques Brel ;
- Collaborer aux efforts de promotion des autorités du tourisme, particulièrement à l'étranger ;
- Reconnaître les partenariats publics et privés pour la production et la distribution des outils d'information (dépliants, brochures, Site Internet).

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Loger Jeune est le meilleur baromètre de l'attractivité de Bruxelles pour les jeunes. A ce titre, et de par son statut d'ASBL neutre, Loger Jeune représente l'outil permanent idéal, via son Chargé de Mission, pour faire des recommandations objectives (et comparatives) aux autorités responsables de la stratégie de positionnement «jeune» de Bruxelles ;
- Loger Jeune dispose également d'un support statistique généré par ses 4 membres et permettant une stratégie de promotion «à la carte» ;
- Loger Jeune observe que la demande actuelle est largement supérieure à l'offre ce qui représente un déficit d'image, mais aussi financier et économique pour la Ville de Bruxelles.

Didier Fierens

Mutualité Partena

Boulevard Anspach 1 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 549 78 40 - Fax : 02 223 44 89
infomut@partena.be

Date de création :
Représentant auprès du CBCS : Bernard Antoine

Missions :

- Centre de service social bicommunautaire ;
- Les missions sont définies par ordonnance de la CCC.

Activités :

- Maintien des droits en matière d'assurance maladie invalidité ;
- Aide socio-juridique dans les matières relatives à la santé, aux indemnités, au handicap etc...
- Guidances financières et administratives ;
- Prise en charge des problématiques soins et services à domicile, vieillissement, garde d'enfants malades, école à domicile, etc...

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Ces aspects sont négociés et défendus collectivement dans le cadre de notre participation aux activités de la FCSS et FCSSB.

Bernard Antoine, Directeur de l'Action Sociale et Médico-Sociale

Service Social de la Mutualité Saint-Michel

Boulevard Anspach 111, 115 - 1000 BRUXELLES

Tél : 02 501 58 11 (général) - 02 501 58 30 (service social) - Fax : 02 501 58 19 - www.mc.be

Date de création :

Représentante auprès du CBCS : Caroline Coppée



Missions :

- Accompagnement social (individuel et / ou collectif) ;
- Ouverture, maintien et défense des droits sociaux (avec une spécialisation dans la sécurité-sociale-la santé) ;
- Fonction de signal, de relais auprès de différents décideurs et organisations de prévention (via pro-activité).

Activités :

- Centre de service social ;
- Service Pension ;
- Accompagnement des personnes malades et handicapées.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Amélioration des conditions d'accès à la santé ;
- Amélioration des dispositifs d'accueil, de guidance de personnes souffrant d'un problème de santé mentale (au sens large) et soutien des travailleurs confrontés à ce public particulier et parfois violent ;
- Toute mesure visant à «bétonner» un système de sécurité sociale solidaire, fédérale, à l'opposé des tentatives de libéralisation (Cfr Bolkenstein) sera utile pour augmenter, maintenir et défendre une protection sociale construite en terme de DROIT et non pas d'ASSISTANCE ;
- Amélioration des allocations sociales, de l'emploi, de tous les éléments qui sont à la fois déterminants de la santé, et facteur d'intégration sociale ;
- Amélioration des dispositifs d'aide et de soins à domicile.

Caroline Coppée, Chef du service social

PAC - Présence et Action Culturelles Régionale de Bruxelles

Galerie Ravenstein 28, 7 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 511 88 26 - Fax : 02 511 95 19
Pac.regionale.bxl@skynet.be - www.pac-g.be



Date de création :

Représentante auprès du CBCS : Pascale Scheers

Missions :

Présence et Action Culturelles (PAC) est une organisation volontaire d'éducation permanente des adultes.

Est considérée comme telle, toute organisation qui, créée, animée et gérée par des personnes privées, a pour objectif d'assurer et de développer principalement chez les adultes :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Pour réaliser cette éducation, chaque organisation utilise les méthodes et les techniques les mieux adaptées aux objectifs visés et aux besoins définis par les publics concernés.

Finalités de Présence et Actions Culturelles :

- PAC veut permettre à tous ceux qui se sentent concernés par les idées portées par le Socialisme de disposer des moyens culturels pour exprimer leurs choix et / ou inciter une partie de plus en plus grande de la population à partager volontairement ces choix; d'une part en disposant de formations multiples permettant d'accroître leurs capacités d'actions, d'autre part, en trouvant les meilleures formes de concrétisation et de promotion de ces actions.

Activités :

- Information ;
- Formation dans le domaine socio-culturel ;
- Activités culturelles.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Les organisations d'éducation permanente comme la nôtre ont comme finalité de permettre à chaque citoyen, à chaque citoyenne d'acquérir les compétences culturelles qui lui permettent ou l'invitent à ne pas rester en marge de notre société. Car la culture est le reflet des valeurs portées par un groupe. Et la première de ses valeurs est sans conteste la défense de la démocratie, à laquelle se joint intimement la déclaration universelle des Droits de l'homme. Chaque être humain a droit à sa dignité, politique, sociale et aussi culturelle.

De ce fait, nous privilégions toutes les manifestations (conférences, expositions, rencontres, spectacles...), grandes campagnes et publications qui permettent de renforcer ces valeurs. Nous mettons aussi sur pied des formations qui offrent les moyens de les défendre et surtout de les promouvoir.

C'est pour nous une tâche importante à l'heure de la résurgence d'idées populistes, aux antipodes des nôtres. Cet extrémisme se nourrit des contradictions d'une société de laquelle de plus en plus de personnes se sentent exclues.

C'est à cette réflexion que nous vous invitons.

Vous pouvez, vous aussi, participer à ce projet de refondation de PAC en laissant vos commentaires et réflexions sur notre site : www.pac-g.be

Bienvenue dans notre aggiornamento,

Serge Hustache, Secrétaire général.

Proximité et Santé

Rue Malibran 39 - 1050 BRUXELLES - Tél : 02 644 51 31 - Fax : 02 644 51 33
info@proxi-sante.be

Date de création : 1998

Représentant auprès du CBCS : Manuel Larsson de Castro

Missions :

- Développer des services de proximité et d'utilité publique ainsi que les relations inter-générationnelles ;
- Favoriser la formation et l'emploi de personnes éprouvant des difficultés d'insertion ;
- Veiller à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle et au développement de toutes initiatives socio-sanitaires favorables à la défense de l'environnement et de la santé à domicile.

Activités :

- Livraisons à domicile d'une gamme complète de matériel d'incontinence pour adultes ;
- Actions autour de la mobilité de la personne en Région de Bruxelles Capitale (transport) ;
- Petits dépannages à domicile (électricité, plomberie...) ;
- Livraisons à domicile, en collaboration avec les services mutuellistes, de matériel paramédical (béquilles, voitures...).

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Mettre l'accent sur l'Economie Sociale, rencontrer les attentes de personnes isolées par l'offre de services ou de marchandises sans pour autant mettre en place des structures commerciales à but lucratif ;
- Permettre la mise en œuvre d'actions à prix sociaux grâce à la participation des Pouvoirs Publics (subventionnement), du monde associatif (mise à disposition, puits à idées) et du bénéficiaire (interventions financières rendues minimales) ;
- Simplification et coordination des interfaces en vue de permettre aux associations de se concentrer sur leur objet et leur rôle en toute sérénité face aux pouvoirs subsidiaires ;
- Création d'un label (iso-associatif) garant de l'efficacité et de la pertinence de l'asbl.

Manuel Larsson de Castro, Chargé de gestion

R2 – Profileurs de Projets

Avenue Voltaire 135 - 1030 BRUXELLES - Tél : 0479 88 91 06 (Ph. Dislaire) - 0476 21 19 50 (M. Royen)
R2profileurs@hotmail.com - www.r2profileurs.be

Date de création : 2003

Représentant auprès du CBCS : M.Royen

Missions :

- Coaching professionnel ;
- Bilan de compétences ;
- Création de groupement d'employeurs ;
- Valorisation et transfert de compétences.

Activités :

- Cette initiative s'appuie sur un double objectif :
 - D'une part, agir de manière préventive contre le non-emploi ;
 - D'autre part, permettre à chacun (travailleur ou non) de clarifier ou d'établir des objectifs professionnels réalistes qui soient axés sur son épanouissement personnel.
- R2 veut contribuer à mettre différentes techniques (bilan de compétences, «coaching», VAP - validation des acquis de compétence...) à la portée de tous ;
- R2 profileurs organise aussi des cocktails de compétences action, ceux-ci servent à mettre en relation des employeurs et des chercheurs d'emploi (action de networking).

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Nous pensons qu'il est urgent de porter un autre regard sur la problématique de la mise à l'emploi du chercheur d'emploi.

Il s'agit, aujourd'hui, de reconsidérer la notion de compétences acquise ; l'insertion socioprofessionnelle stigmatise le chercheur d'emploi dans un champs d'infra qualification et de problématiques sociales.

Les nouveaux chercheurs d'emploi ne correspondent plus à ces critères ; il est donc urgent d'adapter nos outils d'accompagnement à cette nouvelle donne, sans quoi la fracture sociale dans les secteurs de la mise à l'emploi sera encore plus grande demain.

R2 préconise une meilleure approche et une valorisation des compétences transversales acquises par les nouveaux migrants dans leur pays d'origine, une reconnaissance des compétences acquises de par l'expérience de terrain (exemple des conjoints d'indépendant) lors du processus d'accessibilités aux offres d'emploi émises par le secteur public.

M. Royen, Coordinateur

Aiguillages - Service Laïque d'Accompagnement Administratif

Rue Gustave Defnet 45 - 1060 BRUXELLES - Tél : 02 348 50 16 - Fax : 02 534 10 48



Date de création : 1988

Représentante auprès du CBCS : Georgette Guilmain

Missions :

- Aider moralement, socialement, matériellement et administrativement les personnes et familles mono et pluriparentales rencontrant des difficultés de tout ordre, entre autres par l'accueil, l'écoute, l'orientation et les conseils ;
- Par un suivi permanent, en accord avec les personnes, les aider à trouver dans la société une place qui les valorise en tant qu'individus et que citoyens.

Activités :

- Accompagnement administratif : accueil et écoute sans condition préalable, intervention administrative écrite et verbale ;
- Facilitation des contacts avec les administrations, les créanciers et les associations sociales ;
- Orientation vers les services compétents et suivi des démarches.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Plus de souplesse et de rapidité dans les interventions des administrations ;
- De la part des organismes distributeurs d'énergie (gaz, électricité, eau), des services administratifs du Ministère des Finances : plus de compréhension dans le traitement des dossiers des personnes confrontées à des difficultés récurrentes ou passagères ;
- La préservation des acquis sociaux, l'adaptation raisonnable des allocations sociales de remplacement et des petits salaires proches de ces minima ;
- Une politique du logement plus radicale, notamment l'accès des plus démunis à des logements décents dont les loyers ne dépasseraient pas le quart des ressources.

Georgette Guilmain, Présidente
Raymonde Hontoir, Secrétaire

STICS - Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social

Rue Dupont 62 - 1030 BRUXELLES - Tél : 02 414 23 04 - Fax : 02 415 89 26
stics@stics.be - www.stics.be



Date de création : 1984

Représentante auprès du CBCS : Françoise Cambie

Missions :

Le STICS est un organisme de formation, de supervision, d'intervention et de réflexion sur les problématiques qui concernent au sens large le secteur non-marchand (social, culture, hospitalier, environnemental, syndical, économie sociale, services publics, ...).

Nous construisons pour et avec les organisations et les pouvoirs publics des interventions «sur mesure» dans les domaines des ressources humaines et de la gestion de projet.

Notre démarche et notre méthodologie rejoignent les principes de l'éducation permanente; favorisant des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle, politique et environnementale.

Activités :

Nous intervenons, en fonction des demandes, sur tous les aspects concrets de la gestion, de l'organisation et de l'animation d'une institution, d'un groupe, d'une association :

- Formations dans les domaines de la communication, du management de projets et d'équipes, de la médiation, de la négociation, de la gestion et du changement ;
- Accompagnement des projets ;
- Evaluation et assistance technique à des projets associatifs ou publics ;
- Supervision : établir les stratégies d'action à court et à moyen terme, aide en cas de situation de crise.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Lorsque ce n'est pas prévu par la réglementation sectorielle, chaque association devrait pouvoir recourir à un fond de financement permettant l'accès à la formation de base, à la formation continue et à la supervision des intervenants professionnels et bénévoles. Ce mécanisme se ferait dans le respect de l'autonomie et de l'indépendance des acteurs. Toutes les catégories d'associations pourraient ainsi bénéficier d'une intervention en fonction de leurs besoins ;

En Région Bruxelles-Capitale, les différents niveaux de pouvoir devraient organiser plus de transversalité et accentuer l'approche interministérielle des problématiques. Une plus grande concertation entre acteurs publics devrait permettre aux acteurs associatifs des plans de financements structurels et coordonnés. La logique de conventionnement via l'établissement des contrats programmes est à poursuivre. Il serait utile d'aboutir à un document unique de programmation pour chaque acteur de façon à réduire les coûts de gestion administrative auxquels sont confrontées la plupart des associations. Ces moyens pouvant être réinvestis plus utilement dans l'action ;

Au-delà du contrôle administratif sur les projets associatifs, il serait utile de créer des espaces de dialogue et de concertation entre les acteurs pour générer des pratiques d'auto évaluation. Ces pratiques doivent être stimulées financièrement.

Françoise Cambie, Directrice

Date de création : 1990

Représentante auprès du CBCS : Nicole Grimberghs

Missions :

- Coordonner les soins et les services à domicile ;
- Procurer l'aide la plus adaptée à la personne en perte d'autonomie, dans le but de la maintenir le plus longtemps possible dans son environnement familial.

Activités :

- Prestations de soins : infirmier(e), kinésithérapeute, pédicure, coiffeur, logopède, ergothérapeute, dentiste ;
- Prestations de services : aide familial et ménagère, garde malades, repas à domicile, prêt de matériel, système de télévigilance, transport de personnes, petits bricolages ;
- Mise en place de l'aide la plus adéquate par une coordinatrice sociale après rencontre de la personne à la maison ou à l'hôpital.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

La personne âgée devrait devenir une priorité politique tout comme la petite enfance ou la famille. Dans ce cadre, les coordinations de soins et services à domicile devraient être reconnues et subsidiées en fonction du travail réellement effectué.

De manière plus particulière, notre asbl est reconue et subsidiée en catégorie 1 alors que depuis 1999 elle remplit largement les critères de la catégorie 2. Cette non reconnaissance empêche le développement de l'activité bien nécessaire face au vieillissement de la population.

SN - BRU - Solidarités Nouvelles Régionale de Bruxelles

Rue de la Porte-rouge 4 - 1000 Bruxelles - **Tél** : 02 512 71 57 - 512 02 90 - **Fax** : 02 512 76 68
ligne «santé»: 02 503 09 45 - snbru.secretariat@coditel.net

Date de création : 1966

Missions :

- Mener une action contre l'exclusion sociale sous toutes ses formes ;
- Rechercher les moyens de combattre les exclusions en matière économique, sociale, juridique, politique, et notamment au plan du travail, du logement, de la santé, de l'enseignement.

Activités :

- Publication de brochures de vulgarisation des réglementations du logement, de l'emploi, du chômage, de la santé, de l'aide sociale...
- Permanences juridiques : aide sociale, emploi, chômage, santé, sécurité sociale, relations locatives...
- Formation et remise à niveau d'intermédiaires sociaux, de fonctionnaires...

Date de création : 1977

Représentant auprès du CBCS : Bernard De Vos

Missions :

- Offrir une aide préventive au bénéfice des jeunes dans leur milieu de vie et dans le cadre d'un service d'aide en milieu ouvert ;
- Viser au maintien et à l'amélioration des liens sociaux et familiaux existants ;
- Contribuer à augmenter les capacités du jeune à gérer ses propres difficultés dans une optique de citoyenneté responsable, en utilisant au mieux les ressources dont il dispose.

Activités :

- Accueil, écoute et informations 24h / 24 : toute demande peut être entendue tous les jours de l'année, en soirée, le week-end et durant les congés scolaires ;
- Accompagnement social et éducatif du jeune jusqu'à 18 ans pour les démarches nécessaires à la résolution de ses difficultés dans les relations avec son entourage.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Notre association a développé, au cours des dernières années, plusieurs initiatives autour de la notion de solidarité et de citoyenneté active (dont notamment les projets Solidarité et service-étude).

Parmi les multiples exclusions que vivent de nombreux jeunes à Bruxelles, celle qui consiste à être systématiquement oubliés en matière de contribution active à la solidarité et à la citoyenneté nous paraît être une des plus graves et des plus lourdes à supporter. Elle trace, en effet, une ligne d'apartheid entre des jeunes dit «nantis» qui sont éduqués, élevés et instruits dans l'apprentissage progressif des responsabilités sociales qu'ils endossent progressivement, et des jeunes dits «défavorisés» dont personne n'attend de «rentabilité sociale». Confinés au rang d'inutiles, occupés en permanence dans des dispositifs sécuritaires, il n'y a pas lieu d'espérer que ces jeunes soient particulièrement sensibles aux attentes que l'on nourrit à leur égard.

Nous souhaitons donc que le discours récurrent, partagé par tous partis politiques confondus, se transforme en actes et que des «espaces» de solidarité, de partage et de citoyenneté, attractifs et mobilisateurs, soient proposés et accessibles à tous les jeunes vivant à Bruxelles.

Syndicat des Locataires de Logements Sociaux

Square Albert 1er 32 - 1070 BRUXELLES - Tél : 02 522 98 69 - Fax : 02 524 18 16
syndicatdeslocataires@swing.be

Date de création : 1974

Représentant auprès du CBCS : José Garcia



Missions :

- Défendre, informer et organiser les locataires des logements sociaux de l'agglomération bruxelloise.

Activités :

- Conseils juridiques, défense des locataires auprès le juge de paix ;
- Création de sections locales au sein des Comités consultatifs de locataires ;
- Publication de brochures relatives aux relations contractuelles entre propriétaires et locataires : «Petit guide du locataire futé» et «Le contentieux locatif en 200 questions, les droits du locataire au quotidien».

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

- Le droit au logement pour tous ;
- Pas d'expulsion sans relogement ;
- Le blocage temporaire des baux et loyers.

José Garcia, Secrétaire Général

UCP - Mouvement Social des Aînés - Bruxelles

Boulevard Anspach 111, 115 - 1000 BRUXELLES - Tél : 02 501 58 13 - Fax : 02 501 58 19
ucp.bruxelles@mc.be - www.ucp.mc.be

Date de création : 1956, 1976 à Bruxelles
Représentante auprès du CBCS : Nadine Parmentier



Missions :

- l'UCP, mouvement d'Education permanente reconnu, a reçu pour mission d'encourager la participation et l'engagement des aînés dans la vie sociale, culturelle, économique et politique, de représenter ses membres et de les accompagner dans la défense de leurs droits ainsi que de lutter contre toute forme de discrimination à l'égard des personnes âgées ;
- Encourager l'engagement des aînés dans la vie sociale, culturelle, économique et politique ;
- Promouvoir l'action collective dans le but d'associer les aînés à la construction d'un monde plus juste ;
- Développer et animer un réseau associatif participatif porteur de solidarité et générateur d'une meilleure qualité de vie ;
- Défendre les droits des aînés dans un esprit de solidarité intergénérationnelle ;
- Prendre et appuyer toute initiative visant une véritable promotion de l'autonomie et du bien-être physique, mental et social des aînés.

Activités :

- Service «pension» (guide, renseigne et informe les pré-pensionnés, pensionnés jeunes et moins jeunes dans le labyrinthe des lois et des administrations) ;
- Service «social», cours et ateliers divers (informatique, peinture, langues...) ;
- Activités physiques organisées dans le cadre de «Sports seniors» ;
- Activités de promotion à la santé, activités culturelles, etc...
- Séjours en Belgique et à l'étranger pour des seniors actifs et aussi des formations pour les responsables ou ceux qui souhaitent animer ; autant d'occasions d'épanouir ses talents, de satisfaire sa soif de connaître, de «se bouger» de manière à rester en forme pour une meilleure qualité de vie et une plus grande disponibilité aux autres.

Qu'aimeriez-vous voir se concrétiser dans le champ de vos activités durant cette législature ?

Une des priorités de l'UCP, pour parvenir à ses objectifs, est d'être reconnu comme mouvement d'éducation permanente.

Et pour pouvoir travailler sur le terrain, un poste ACS animateur serait indispensable.

Les deux points sont étroitement liés et en corrélation.

Nadine Parmentier, Secrétaire régionale

INDEX

- 12 - Abaka asbl - Action Vivre Ensemble
- 13 - Arémis - Cité Sérine
- 14 - Associatif financier
- 15 - Association pour le Volontariat
- 16 - Association chrétienne des invalides et des handicapés - Région de Bruxelles
- 17 - Association des centres et services bruxellois pour personnes handicapées
- 18 - Association des ergothérapeutes
 - Association des maisons d'accueil
- 19 - Association des Services d'accompagnement pour personnes handicapées
- 20 - Association francophone d'aide aux handicapés mentaux - Section de Bruxelles
- 21 - Association nationale des communautés éducatives
- 22 - Association pour le soutien et l'étude du vieillissement
 - Bruxelles Assistance - 3^{ième} millénaire
- 23 - Bruxelles Laïque
- 24 - Centre bruxellois d'action interculturelle
- 25 - Centre de coordination de soins et services à domicile indépendants
- 26 - Centre de documentation et de coordination sociales
- 27 - Centre de Formation professionnelle en animation sociale - Intégration professionnelle
- 28 - Centre de services et soins à domicile
- 29 - Centre de Télé-Accueil de Bruxelles
- 30 - Coordination bruxelloise des institutions sociales et de santé
- 31 - Coordination laïque de l'action sociale et de la santé
- 32 - Ecole des Parents et des Educateurs
- 33 - Entraide des Marolles
- 34 - Equipes d'Entraide
- 35 - Espace P
- 36 - Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes
- 37 - Fédération bruxelloise francophone des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion
- 38 - Fédération des centres de service social
- 39 - Fédération des Centres de service social mutualistes bruxellois
- 40 - Fédération des initiatives et actions sociales
- 41 - Fédération des institutions médico-sociales
- 42 - Fédération des centres de jeunes en milieu populaire
- 43 - Fédération des maisons médicales et des collectifs de santé francophones
 - Fédération des mutualités socialistes du Brabant - service santé et bien-être

INDEX

- 44 - Fédération des services bruxellois d'aide à domicile
- 45 - Fédération laïque des Centres de planning familial
- 46 - Fédération nationale de promotion des handicapés
- 47 - Fédération socialiste des pensionnés de Bruxelles
- 48 - Fondation Julie Renson
- 49 - Fonds des affections respiratoires
- 50 - Fonds du logement de la Région de Bruxelles-Capitale
- 51 - Forum bruxellois de lutte contre la Pauvreté
- 52 - Grandir Ensemble
- 53 - Haute Ecole Catholique Charleroi-Europe - Institut Cardijn
- 54 - Haute Ecole ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC - département du travail social
- 55 - Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine - département social - Ecole ouvrière supérieure
- 56 - Haute Ecole Paul-Henri Spaak - IESSID - département social
- 57 - Infor-Homes
- 58 - Infor-Jeunes Bruxelles
- 59 - Le Nid
- 60 - L'Escale
- 61 - Ligue Braille
 - Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale
- 62 - Ligue des Familles - Régionale de Bruxelles
- 63 - Lire et Ecrire Bruxelles
- 64 - Loger jeune à Bruxelles
- 65 - Mutualité Libre Partena
- 66 - Mutualité Saint-Michel
 - Perspective asbl
- 67 - Présence et Action Culturelles - Régionale de Bruxelles
- 68 - Proximité et Santé
- 69 - R2 Profileurs de projets
- 70 - Service laïque d'accompagnement administratif - Aiguillages
 - Service laïque d'aide aux personnes
- 71 - Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social
- 72 - Soins chez soi
- 73 - Solidarités Nouvelles - Régionale de Bruxelles
- 74 - SOS Jeunes
- 75 - Syndicat des locataires de logements sociaux
 - Synergie
- 76 - Union chrétienne des pensionnés- Bruxelles

Le CDCS c'est...

1

Plus de 9000 associations et autres organismes bruxellois actifs dans le secteur social et de la santé repris dans une base de données. Outre des informations telles que leurs coordonnées et activités, celle-ci gère également de nombreux documents s'y rapportant tels que leur statuts et brochures de présentations.

- Un fichier des acteurs, personnes, ressources et partenaires.
- Un fonds documentaire comprenant: des milliers d'articles issus de la presse ou de revues spécialisées, des ouvrages, des rapports de recherche, des rapports d'activités, des brochures, des actes de colloques, séminaires, des répertoires...

2

www.cdcs.irisnet.be

3

Un outil "passeur de frontières". Service d'information bicommunautaire, le CDCS permet un accès facile et rapide aux informations, initiatives et professionnels de l'action sociale tant francophone que néerlandophone et bicommunautaire à Bruxelles

4

Une équipe à votre service du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous.



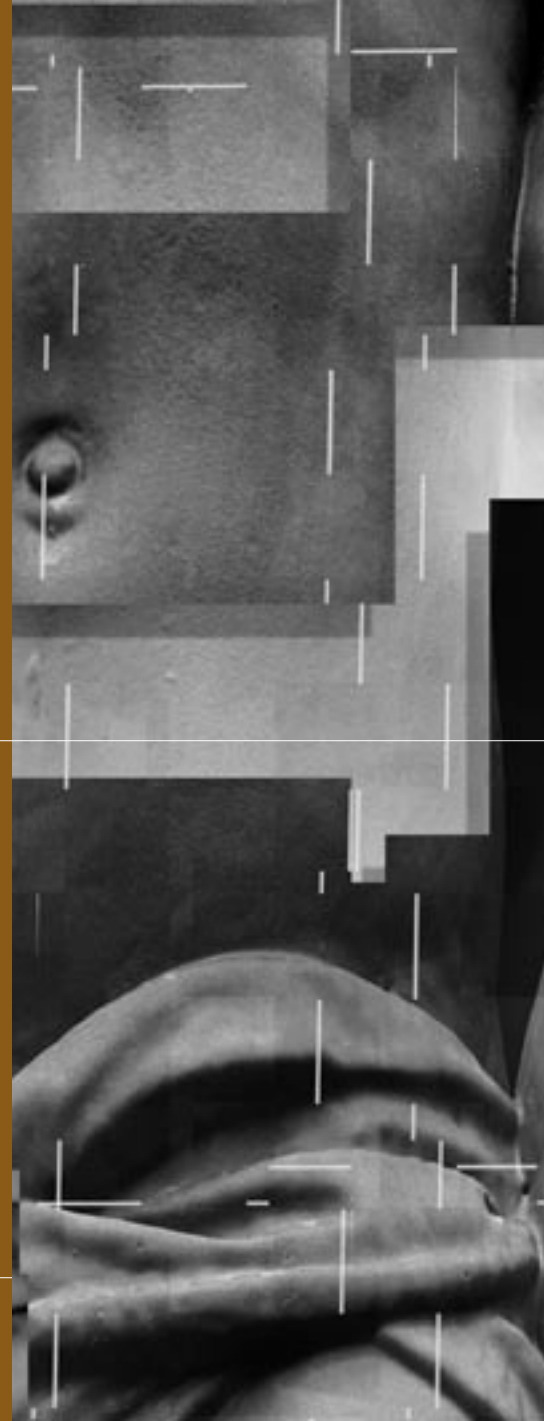
Centre de Documentation et de Coordination Sociales

Avenue Louise 183 - 1050 Bruxelles - Tél. 02 511 08 00 - Fax 02 512 25 44

E-mail: info.cdcs@cdcs.irisnet.be - <http://www.cdcs.irisnet.be>

CBCS |  **CONSEIL BRUXELLOIS
DE COORDINATION
SOCIOPOLITIQUE**

Avenue Voltaire 135 - B-1030 Bruxelles
Tél 02 511 89 59 - 02 644 04 81
Fax 02 245 23 02
Banque 001-2241709-18



AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMISSION
COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE